Vivre à Angers

N° 355 / SEPTEMBRE 2011

SERVICES

5 000 DVD à la médiathèque Toussaint

VISITE GUIDÉE

Le quartier des Hauts de-Saint-Aubin en construction

GUIDE

L'Orchestre national des Pays de la Loire a 40 ans

DOSSIER

PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE VILLE

LE FORUM

Pour nous écrire :
Monsieur le Maire
Hôtel de ville
CS 80011, 49020 Angers CEDEX 02.
ou journal@ville.angers.fr
Précisez que votre courrier est destiné à la rubrique forum du journal Vivre à Angers

THIERRY BONNET

MISSION ACCOMPLIE POUR LE TRAMWAY

" M. le Maire, "mission accomplie" pour le lancement du tramway. Je l'ai pris plusieurs fois et j'en apprécie sa douce mobilité. De tous côtés, de bons échos, en général. Le concert à la Roseraie, le soir de l'inauguration, était vraiment très beau. Félicitations et bravo à toute votre équipe, dont M. Landreau.

Anne-Marie E. (Quartier Saint-Serge)

" Bonjour, j'adhère totalement à l'objectif de la municipalité d'éradiquer les voitures du centre-ville. Alors pourquoi ne pas aller plus loin en rendant payant le parking place La Rochefoucauld ? […] À quand cette décision courageuse ?

Denis P. (Angers)

RÉPONSE **Merci pour vos encouragements, Denis… seulement il faut préciser qu'il n'est pas dans les intentions des élus "d'éradiquer" les autos des rues d'Angers ! L'expression, un peu forte, ne correspond pas à la réalité. Nous cherchons plutôt à développer un modèle de ville conciliant l'ensemble des modes de déplacements – voiture comprise –, car on sait bien qu'elle reste utile et ne disparaîtra pas du jour au lendemain. En revanche, tous nos efforts consistent justement à promouvoir d'autres solutions, pour inciter les Angevins à se déplacer autrement et à vivre leur ville de manière plus apaisée. C'est un rééquilibrage progressif et dans l'intérêt de tous !**

UN NUMÉRO POUR SIGNALER LES ANOMALIES

" Monsieur le Maire, je ne peux que vous féliciter pour la réalisation et la qualité des travaux liés à la première ligne de tramway. L'embellissement de la ville est au rendez-vous et rien n'a été négligé. Cependant, comme deux Angevins qui vous écrivent dans le précédent numéro, je suis écœuré par les comportements et le manque de civisme de certains qui ne réalisent pas les efforts financiers supportés par ceux – dont je fais partie – qui paient des impôts (tags, déchets abandonnés, bacs à fleurs vandalisés…). Je termine en félicitant vos services qui sont très réactifs lorsqu'on les sollicite via le numéro vert pour signaler ces dégradations.

M. Christian T.

RÉPONSE **C'est un fait, les Angevins ont la chance de disposer d'un numéro de téléphone dédié, en relation directe avec les services municipaux. On n'imagine pas le nombre d'appels et d'interventions quotidiennement traités ! La Mairie a vu juste en misant sur cet outil simple, accessible et efficace. Maintenance, propreté publique, anomalies et autres dysfonctionnements sur l'espace public, ayez le bon réflexe, en composant le 0800 49 05 05 (Mairie 5 sur 5), ou par Internet via le site de la Ville www.angers.fr (rubrique "Nous Contacter").**

RUE DE L'ENFER…

On nous interroge sur la pertinence de la dénomination de la rue de l'Enfer, à Angers… Certains y voyant une connotation maléfique !… Retour sur la signification réelle de cette voie, située dans le quartier de la Roseraie.

RÉPONSE **La rue doit sa dénomination à une ancienne ferme qui figure sur le cadastre napoléonien de 1810. Cette appellation ne renvoie donc pas du tout à une définition ou évocation "infernale", au sens biblique du terme ! Elle est simplement le résultat d'une indication topographique. En effet, il faut revenir au mot latin "inferior". Cette ferme se situait à un niveau inférieur à celui des autres habitations du secteur. Voilà pour l'histoire. Il faut savoir que la Ville privilégie actuellement, pour baptiser ses nouvelles rues, des noms d'Angevins – souvent injustement oubliés – ainsi que des noms de femmes illustres. Ceci afin d'établir un juste équilibre avec leurs homologues masculins.**

PRÊT À TAUX 0 %

" Monsieur le Maire, nous attendons toujours la mise en place du prêt à taux 0 %, merci.

(message reçu par courriel via le site www.angers.fr)

RÉPONSE **Cette mesure existe. Lors de la rentrée 2009, et pour réagir aux effets de la crise économique mondiale, les élus angevins sont passés à l'offensive. La Ville a ainsi développé "30 mesures" d'urgence, parmi lesquelles un fonds d'aide à la création d'entreprises. L'idée ? Apporter un coup de pouce de la collectivité à celles et ceux qui ont un projet, qui veulent se lancer. Une aide au démarrage, en quelque sorte. Entre début 2010 et aujourd'hui, 41 prêts d'honneur à 0 % ont été accordés et 15 financements obtenus pour ces porteurs de projets. Cette prime angevine à la création d'entreprise (PACE) a ainsi été versée aux créateurs de très petites entreprises (TPE) bénéficiant d'un financement solidaire. Comme tous les Angevins intéressés par ce dispositif, vous pouvez prendre contact avec la direction du Développement économique, de l'emploi, du tourisme et de l'innovation d'Angers Loire Métropole. Renseignements également disponibles sur : www.angers.fr et www.angerloiremetropole.fr**

Réagissez sur le thème du dossier :

Participez à la vie de votre ville

Sortie du prochain numéro de Vivre à Angers, le 17 octobre.

THIERRY BONNET

OLIVIER CALVEZ / ARCHIVES

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Sommaire

tout savoir

6 **POUR DEMAIN** soyons fiers d'être Angevins

8 **CADRE DE VIE** mieux se déplacer dans l'agglomération

10 **SERVICES** 5 000 DVD à la médiathèque Toussaint réaménagée

12 **DÉBAT PUBLIC** découvrir, sur le terrain, les enjeux du futur plan local d'urbanisme

mieux comprendre

14 **DOSSIER** participez à la vie de votre ville

20 **L'INVITÉ** Emmanuelle Quiniou : Angers est dans une dynamique métropolitaine

22 **REPORTAGE** un musée accessible, ludique et populaire

25 **TRIBUNES** majorité et minorité municipales s'expriment

partager

26 **L'ÉVÉNEMENT** 210 000 spectateurs ont participé aux Accroche-cœurs (photo de Une)

28 **RENCONTRES** le tramway ? ils l'ont essayé… et adopté

30 **VISITE GUIDÉE** les Hauts-de-Saint-Aubin, quartier en construction

32 **HISTOIRE** la première société savante

le guide/les sports

33 **OPÉRA** Béla Bartók ouvre le bal

34 **MUSIQUE** l'ONPL a 40 ans

37 **ÉQUIPEMENTS** cure de jouvence pour Jean-Bouin et le stade du Lac-de-Maine

38 **RALLYE** Dark dog moto tour à Angers

Vivre à Angers

Directeur de la publication Jean-Claude Antonini. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédacteur en chef** François Lemoulant. **Rédaction** Benoît Chanteloup, Pascal Le Manio, Marine Leroy, Nathalie Maire, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard. **Photo de Une** Thierry Bonnet. **Assistante du pôle média et diffusion** Claudine Bouillet, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Conception graphique** Euro RSCG. **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 83 500 exemplaires. **Dépôt légal** 3e trimestre 2011 ISSN 0767-354 X

PEFC PEFC/10-31-1141

Le papier utilisé sur ce journal est issu de forêts certifiées PEFC et gérées durablement.

IMAGE DU MOIS

LE FESTIVAL TEMPO RIVES était de retour du 13 juillet au 25 août pour sa troisième édition avec dix concerts gratuits cale de la Savatte et une soirée spéciale à Monplaisir, place de l'Europe. Malgré quelques aléas météorologiques, le public a largement répondu présent. Les soirs de grande affluence, jusqu'à 3500 spectateurs ont pris place sur les pelouses face à la Maine. Comme ici, le 13 juillet, à l'occasion de la fête nationale et du tout premier concert (photo). Avec sa programmation éclectique, mêlant pointures internationales et groupes angevins invités à se produire en première partie, Tempo Rives a su s'imposer comme un événement incontournable de l'été à Angers. C'est en tout cas le bilan tiré par Rachel Oron, conseillère déléguée aux musiques actuelles, et par le programmateur Didier Granet. Retrouvez leur témoignage dans la vidéo de cette troisième édition sur www.angers.fr/videos

THIERRY BONNET

Jean-Claude Antonini,
Maire d'Angers,
Président d'Angers Loire Métropole
jean-claude.antonini@ville.angers.fr

éDITORIAL

VIVRE LA VILLE !

Pour pouvoir construire sa vie, la mener au quotidien, il faut trouver bien des choses dans la ville où l'on vit : un emploi, un toit, des services, des commerces. Mais cela ne suffit pas car il faut aussi trouver un sens à sa vie pour s'épanouir pleinement.
Nous avons de la chance à Angers : nous pouvons en tant que personne et citoyen trouver bien des raisons de nous épanouir dans notre belle ville. D'abord en tissant des relations et des liens avec d'autres personnes. C'est ce qu'il vient de se passer par exemple durant les trois jours des Accroche-cœurs. Nous nous y sommes retrouvés pour partager le plaisir simple d'être ensemble pour s'émerveiller ou rire. C'est important.
Et puis, construire sa vie c'est aussi être pris en considération et pouvoir donner son avis pour infléchir le cours des choses. Nous avons parfois tous l'impression que le monde dans lequel nous vivons nous échappe ou va trop vite.
Et pourtant, nous avons tous également envie de changer la vie, de la rendre meilleure. Avec mes collègues de la municipalité, nous avons souhaité impliquer les citoyens dans la vie d'Angers et dans les décisions municipales qui touchent les habitants au quotidien. C'est une belle idée mais elle est parfois difficile à mettre en place : c'est un éternel recommencement.
En cette rentrée, c'est un profond renouveau de la citoyenneté que nous souhaitons engager avec vous en inventant de nouvelles formes de participation des habitants et en allant avec toujours plus de simplicité dans les quartiers pour écouter et entendre.
Participez à la vie de votre ville sous toutes ses formes, la vie n'en sera que meilleure !

THIERRY BONNET

Comme ici pour les Accroche-cœurs, les Angevins sont invités à se faire photographier lors des grands événements.

SOYONS FIERS D'ÊTRE ANGEVINS

Souriez, vous devenez ambassadeur d'Angers Loire Valley. Comme l'ont fait plus de deux cents Angevins à l'occasion des Accroche-cœurs, tous ceux qui le souhaitent pourront se faire photographier à l'occasion des grands événements. Un moyen efficace de témoigner de son attachement au territoire et de s'afficher comme "ambassadeur" d'Angers Loire Valley. Les prochains rendez-vous sont déjà fixés. En décembre, aux championnats de France de natation qui réuniront l'élite des nageurs français, puis pour Soleils d'hiver. En janvier, au festival de cinéma européen Premiers Plans. Vanter les mérites de la région n'est pas réservé aux Angevins. Ainsi, les maires des villes jumelles européennes d'Osnabrück, Haarlem, Pise et Wigan viennent eux aussi d'apporter leur témoignage, à découvrir sur le nouveau site **www.angersloirevalley.fr**
Mis en ligne mi-septembre, ce portail internet est la vitrine du territoire. Photos, vidéos, informations…, on y retrouve tout ce qui fonde la marque "Angers Loire Valley, la vie en grand" : ses richesses, ses compétences, ses savoirs, son économie, sa culture, ses loisirs, son tourisme…
Une mine de renseignements pour les Angevins qui veulent parler de leur région, pour les chefs d'entreprise qui souhaitent s'y installer, les touristes, les visiteurs… On peut s'abonner pour recevoir les nouvelles concernant ses propres centres d'intérêt et, là encore, s'inscrire pour devenir ambassadeur d'Angers Loire Valley.

ANGERS LOIRE VALLEY
LA VIE EN GRAND
www.angersloirevalley.fr

Vous trouverez en page 5 de ce journal un autocollant à poser sur votre véhicule. Un moyen facile de faire la promotion d'Angers Loire Valley.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Deux championnats de France bientôt à Angers

La Ville et les associations sportives angevines organiseront les championnats de France de natation petit bassin et d'athlétisme. Une marque de reconnaissance pour Angers qui avait déjà accueilli les deux événements, respectivement en 2008 (photo) et 2005 et 2009. Rendez-vous du 2 au 4 décembre à la piscine Jean-Bouin et du 15 au 17 juin sur la piste d'athlétisme du stade du Lac-de-Maine, refaite et homologuée pour l'occasion.
Le rendez-vous a d'autant plus d'importance qu'il se situe à quelques semaines des jeux olympiques de Londres.

L'ORU de Verneau démarre en octobre

Une opération de rénovation urbaine (ORU) va être lancée pour la cité de Verneau. Un projet que le maire Jean-Claude Antonini a présenté à l'Agence de rénovation urbaine le 7 juillet, à Paris. Celle-ci l'a validé. Les habitants concernés en ont été les premiers informés, en juin, à l'occasion d'une réunion publique. Dès octobre, la Ville, le bailleur Angers Habitat et leurs partenaires vont pouvoir lancer le programme.
L'opération concerne les immeubles d'Angers Habitat situés entre la rue Renée et l'avenue du Général-Lizé, soit 416 logements. Ils seront déconstruits sur une période de quatre à cinq ans, à partir de 2012.
Ces collectifs sont devenus obsolètes et une réhabilitation n'aurait pas été efficace pour atteindre le niveau de confort souhaité.
Le relogement a déjà commencé.
La Ville et Angers Habitat ont détaché d'importants moyens en personnel pour être à l'écoute de chaque famille individuellement. Tous les bailleurs ont été mobilisés pour proposer aux habitants des choix diversifiés.
Une charte de relogement, sur la base de celles qui ont permis le bon déroulement des opérations précédentes[1], est en cours d'élaboration. Dans ce cadre, le "bouclier logement" mis en place par la Ville sera renforcé, pour favoriser la mobilité des habitants, en tenant compte de la crise actuelle.
La phase de reconstruction prévoitdes formes variées de logement et une réorganisation de l'espace urbain, avec notamment de nouveaux espaces verts.
Une première phase de concertation sur ce projet a eu lieu de mai à décembre 2010, avec des permanences d'information, ateliers et balades urbaines. Prochainement, un local consacré au projet sera installé au relais mairie et de nouvelles actions de concertation mises en place.

(1) ORU de Belle-Beille, la Roseraie et Grand-Pigeon.

THIERRY BONNET

Les collectifs d'Angers Habitat seront déconstruits.

CABINET D'ARCHITECTES JACQUES FERRIER / GIBOIRE

Projet d'aménagement du pôle Auguste-Gautier imaginé par l'architecte Jacques Ferrier.

Projet Gare + : réunion publique le 10 octobre

Une réunion publique d'information sur le pôle Gare + aura lieu le lundi 10 octobre, à 20 h, au théâtre Chanzy. Au programme : le projet d'aménagement de l'îlot "Auguste-Gautier", sur l'ancien site Sernam, dont les entrepôts ont été démolis. Un appel à projets a été lancé par Angers Loire Métropole auprès d'architectes. Quatre équipes de haut niveau y ont répondu et c'est le projet du groupe immobilier Giboire qui a été retenu. L'architecte Jacques Ferrier, auteur du projet, sera présent.
Ce sera également l'occasion d'évoquer l'aménagement futur du pont noir, de la passerelle ferroviaire et des espaces publics.
Le conseil de quartier est associé à la concertation et une lettre d'information est diffusée aux riverains. Elle est également disponible à l'hôtel de ville, à l'hôtel d'agglomération et sur **www.angers-gareplus.com**

THIERRY BONNET

L'arrivée du tramway s'est accompagnée d'une refonte du réseau Irigo pour une meilleure desserte de l'agglomération.

MIEUX SE DÉPLACER DANS L'AGGLOMÉRATION

La Semaine de la mobilité se déroule jusqu'au 22 septembre. "C'est l'occasion de découvrir les services proposés dans l'agglomération", souligne Bernadette Caillard-Humeau, adjointe à la mobilité, à la voirie et aux déplacements. Ainsi, la mise en service du tramway en juin s'est accompagnée de la restructuration complète des lignes de bus. Le nouveau réseau Irigo s'appuie sur la ligne du tramway et cinq lignes "Métropole" rapides, fréquentes avec des horaires étendus. S'y ajoutent sept lignes "Citadines", les services suburbains et le transport à la demande Irigo taxi pour une desserte complète de l'agglomération. "Le réseau Irigo joue à fond la complémentarité tramway et bus, et s'articule parfaitement avec les services VéloCité +, des vélos loués à l'heure, et Vélo+gare, pour les usagers des trains régionaux, se félicite l'élue. L'intermodalité se met en place et va se renforcer cet automne avec le service d'auto partage AutoCité +." À découvrir place Imbach le 22 septembre.

L'idée : permettre aux Angevins d'utiliser une petite voiture citadine ou un utilitaire pour un besoin occasionnel et de courte durée, avec un coût calculé en fonction de la durée d'utilisation et de la distance parcourue. Une formule intéressante pour ceux qui font peu de kilomètres dans l'année, les ménages ayant besoin de plusieurs véhicules, les jeunes actifs, les entreprises… **www.irigo.fr**

S'approprier le tramway en toute sécurité

"Le tramway est silencieux, il lui faut au moins 20 mètres pour s'arrêter. Alors avant de traverser, soyons vigilants". Angers Loire Métropole profite de la rentrée pour rappeler les consignes de sécurité autour du tramway : affiches, messages sonores aux stations, document "spécial piétons", spot radio et actions avec la sécurité routière. Objectif : que chacun s'approprie ce nouveau mode de transport en toute sécurité. La signalisation est également renforcée pour alerter les piétons lors de la traversée de certaines voies.

À SAVOIR

Tout sur le bio au parc-expo

Le 7e salon bio "Respirez la vie" se tient du 30 septembre au 2 octobre. L'occasion d'aller à la rencontre des acteurs d'une consommation bio, écologique et éthique. Gastronomie, habitat sain, bien-être et santé, tourisme vert, commerce équitable, artisanat, jardinage, déplacements…, les filières qui militent pour une vie saine et une planète protégée seront là.
Au programme : démonstrations, dégustations, ateliers pour fabriquer ses produits d'entretien ou ses cosmétiques écologiques, conférences et, nouveauté, des ateliers de cuisine.
Parc-expo, de 10 h à 19 h. 5 euros (réduit, 3 euros), gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignements sur www.respirezlavie.fr

VITE LU

Le bois dans tous ses états

GASPARD ARCHITECTURE / B. COULOMB

Le 13e salon Maison bois propose une découverte de ce matériau naturel en vogue et de ses utilisations en construction, rénovation, aménagement et isolation. Expositions, conférences et rencontres avec les professionnels du secteur sont au programme.
À noter, une carte blanche sera donnée au designer Philippe Daney, spécialiste de l'éclairage du bois.
Salon Maison bois, du 14 au 17 octobre, parc-expo, de 10 h à 19 h 30 (18 h 30 le lundi). 5 euros (réduit, 4 euros). Renseignements : www.salon-maison-bois.com

7 600

tickets ont été vendus cet été pour les navettes fluviales d'Angers Loire Tourisme : 500 de plus qu'en 2010, où pour la première fois toues et gabare s'installaient cale de la Savatte à destination de la Loire et des basses vallées.

Le plan climat-énergie présenté en octobre

**Angers Loire Métropole organise un forum climat-énergie le samedi 22 octobre au Quai.
Au programme : présentation du plan climat-énergie en matinée et animations pour le public l'après-midi.
Par ailleurs, l'institut municipal propose un cycle de conférences pour comprendre le changement climatique, un mardi par mois, à 18 h 30.
La première, le 20 septembre, a pour thème : "Climat, de quoi parle-t-on ?" par le climatologue et glaciologue Jean Gouzel, également vice-président du goupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
www.angersloiremetropole.fr/planclimat**

"Zéro phyto", la nature reprend sa place en ville

Ne plus utiliser de pesticides. C'est l'objectif que s'est fixé la Ville d'ici à 2014 et c'est déjà le cas au lac de Maine et au parc Balzac. Depuis 2005, le service Parcs et jardins a réduit de moitié sa consommation de produits phytosanitaires et teste des méthodes de gestion des espaces verts plus écologiques : désherbage thermique ou manuel, recouvrement des parterres de copeaux de bois ou de cosses de sarrasin…
"On désherbe également moins, explique Gilles Mahé, adjoint à l'environnement. Un changement des pratiques et du paysage urbain auquel il faut aussi sensibiliser les Angevins."

THIERRY BONNET

La Ville a développé le désherbage thermique dans les parcs et jardins.

Économies d'énergie : un logement-témoin pour tout savoir

L'association Alisée, spécialisée dans le conseil en économies d'eau et d'énergie, tient des permanences dans un appartement pédagogique. L'occasion pour les visiteurs de découvrir les gestes à connaître pour réaliser des économies au quotidien. Permanences gratuites et ouvertes à tous, au 11, rue Raoul-Ponchon, site du Petit-Rocher, appartement 642, au 4e étage. Permanences, les 21, 23, 28, 30 septembre, 5, 7, 12 et 19 octobre, de 13 h à 16 h 30. Alisée anime également l'espace Info énergie, avec le soutien financier d'Angers Loire Métropole.

Mieux connaître les handicaps

Favoriser la rencontre des jeunes avec les personnes en situation de handicap et mobiliser les employeurs. Ce sont deux des thèmes qui seront abordés à l'occasion du 3e Cap Handi forum, les 14 et 15 octobre, salle Athlétis, au lycée Jean-Bodin et à l'Ifepsa, aux Ponts-de-Cé. Deux journées d'échanges, de débats et de découvertes pour sensibiliser les Angevins aux différents handicaps à travers des ateliers, des mises en situation, mais aussi la présentation d'associations, de spectacles, d'expositions ou encore de démonstrations sportives. Entrée gratuite.
www.caphandiforum.org

La médiathèque Toussaint rouvre après réaménagement et création d'une dvdthèque.

THIERRY BONNET

5 000 DVD À LA MÉDIATHÈQUE TOUSSAINT RÉAMÉNAGÉE

En deux semaines, du 29 août au 10 septembre, la bibliothèque Toussaint s'est transformée en une vraie médiathèque. En plus des livres, magazines et CD, elle propose désormais aussi des DVD à ses abonnés. Une dvdthèque vient d'être mise en place, riche de plus de 5 000 DVD, constituée avec le souci de compléter celle de la Roseraie. Seules quelques œuvres "incontournables", très demandées, figurent dans les deux collections.

Cette création a nécessité un réaménagement de la médiathèque. Les quelque 1 300 DVD pour les plus jeunes (jusqu'à 11 ans) ont pris place au 2e étage, dans la section jeunesse. Le reste de la vidéothèque est au 1er étage, dans un vaste espace convivial et confortable pour la consultation sur place, où se trouvent également les bandes dessinées, la presse, les ouvrages de voyage, l'art et les techniques.

L'histoire, les biographies et la collection Anjou ont rejoint les sciences humaines, les sciences et les témoignages au rez-de-jardin. Les livres sur la musique sont à la discothèque. Quant aux textes enregistrés, ils ont rejoint les romans et la littérature, au rez-de-chaussée. En tout, 110 000 ouvrages ont changé de place !

Afin d'inciter les Angevins à découvrir ces nouveautés, l'allée d'accès est métamorphosée par l'installation du plasticien Patrice Lebreton (lire page 36). Et, en lien avec l'Arboretum, une exposition patrimoniale présente les "Flores et herbiers des collections d'Angers".

À noter enfin que la qualité architecturale du site lui a valu le label Patrimoine du 20e siècle, décerné par le ministère de la Culture et matérialisé par une plaque sur la façade.

L'emprunt de DVD est compris dans l'abonnement "Lire, écouter" comprenant déjà les CD, qui devient "Lire, écouter, voir".

En savoir plus : www.bm.angers.fr

À SAVOIR

Le bus pour l'emploi dans les quartiers

Le bus pour l'emploi d'Angers Loire Métropole est en tournée dans les quartiers d'Angers. À son bord : conseillers, documentation et ordinateurs sont à la disposition des demandeurs d'emploi, avec la participation de la Maison de la création et de la transmission d'entreprise.
Les dates sur **www.angersloiremetropole.fr** rubrique "infos pratiques/emploi".

La Ville accueille ses étudiants

Comme chaque année, la Ville accueille les nouveaux étudiants arrivant à Angers en leur offrant un concert spécial au Chabada. Il a lieu le 28 septembre avec, à l'affiche, La Ruda et Hush.

THIERRY BONNET

Au conservatoire, une salle pour les musiques actuelles

Le département musiques actuelles du conservatoire (jazz et musiques amplifiées) dispose désormais d'une salle dédiée. Sept groupes bénéficiant d'un accompagnement artistique y répètent chaque semaine. Ce nouvel espace est également accessible aux élèves de ce département pratiquant en individuel et souhaitant rencontrer d'autres musiciens. Le développement des musiques amplifiées au conservatoire s'appuie par ailleurs sur un partenariat avec des lieux de diffusion notamment Le Quai et le Chabada.

Des tablettes tactiles pour les écoles élémentaires

Testées en juin par les élèves de l'école Marcel-Pagnol, les tablettes tactiles vont faire leur apparition dans les classes, du CP au CM2. L'idée de l'adjoint à l'Éducation Luc Belot est de doter chacune des trente-quatre écoles élémentaires publiques angevines d'une classe numérique mobile composée notamment d'une vingtaine de tablettes tactiles. Un budget de 700 000 euros sur deux ans a été voté en ce sens par la Ville. Un partenariat est mis en place avec l'Inspection académique pour la formation des enseignants. Les tablettes arriveront dans les écoles en deux vagues, à l'automne et au printemps prochain.

Prévenir les accidents de la main

À l'occasion des salons de l'habitat, de l'immobilier et de l'habitat sain, une caravane d'information s'installe au parc-expo. Objectifs : prévenir les accidents de la main, connaître les conduites à risques (éclairage insuffisant, alcool, stress…), choisir les outils adéquats, bien réagir en cas de blessure, et savoir se protéger. Cette démarche de sensibilisation vise à diminuer le nombre d'accidents. Chaque année en France, on en dénombre 1,4 million dont 620 000 graves. Un tiers survient au travail, le reste dans la vie courante.
Du 23 au 26 septembre, parc-expo. De 10 h à 19 h les 24 et 25 (21 h, le 23 et 18 h, le 26). Entrée aux salons : 5,50 euros.

Vélo + gare : tarifs en baisse

Pour les abonnés au TER, l'accès au parc à vélos sécurisé de la gare Saint-Laud est désormais gratuit. Et les tarifs pour louer un vélo sont également à la baisse : 5 euros par mois (4 euros pour les scolaires, étudiants et apprentis). Renseignements : Contact TER, au 0 810 324 324 (prix d'un appel local).

THIERRY BONNET

DANS VOS QUARTIERS

MATHIEU RENARD (VILLE D'ANGERS)

Saint-Exupéry L'école maternelle et l'école élémentaire Larévellière, auparavant éclatées en deux lieux, ont été regroupées et accueillent désormais les enfants sur un seul site, celui de l'ancienne maternelle, entre la rue Saint-Exupéry et la rue André-Gardot (entrée). L'extension de l'école s'est faite cet été en un temps record, grâce à des bâtiments en bois et à la pointe du développement durable, préconstruits en usine et assemblés sur le site. L'école élémentaire n'avait plus de raison d'être boulevard Cussonneau, avec des effectifs en forte baisse et la proximité du groupe scolaire Annie-Fratellini.

Les grandes thématiques du PLU étaient présentées, lors des conférences-débats du printemps, par Jean-Pierre Ducos, directeur adjoint du CAUE.

ANTONIO BOZZARDI

DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU FUTUR PLU, SUR LE TERRAIN

La découverte des enjeux du futur plan local d'urbanisme (PLU) d'Angers Loire Métropole se poursuit, sur le terrain. En mai et juin, quatre conférences-débats ont eu lieu, autour de deux grandes thématiques : "nature et cadre de vie", à Bouchemaine et à Trélazé ; "habitat et formes urbaines", à Pellouailles-les-Vignes et à Angers. Chaque thème était ainsi traité à l'intérieur du pôle métropolitain[1] et en dehors. Animées par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Maine-et-Loire (CAUE), elles ont rassemblé quelque deux cent cinquante personnes.

Cette sensibilisation se complète de quatre balades territoriales en bus : des visites de sites naturels et bâtis, choisis car ils peuvent servir d'exemples pour rendre concrets les deux thèmes étudiés lors des conférences-débats. Une première balade a eu lieu avant l'été, le 24 juin, dans le pôle métropolitain. Les deux autres territoires de référence de l'agglomération sont au programme en septembre, le vendredi, à partir de 17 h. Après le Nord-Est le 16, place à l'Ouest le 23 et au Sud le 30.

Une fois cette phase de sensibilisation terminée, le projet de développement du territoire sera inscrit dans un document, le Projet d'aménagement et de développement durable, qui fera l'objet d'une concertation : rencontres de proximité et réunions dans les communes.

(1) Angers, Avrillé, Beaucouzé, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Trélazé.

Informations sur le projet, vidéos des conférences et des balades, réservation pour les balades territoriales des 23 et 30 septembre, sur www.angersloiremetropole.fr/plu

À SAVOIR

200 enfants à la journée de la paix

À l'occasion du 21 septembre, journée internationale de la paix, une vingtaine d'organisations se mobilise afin de promouvoir la fin des conflits à l'échelle de la planète. Nouveauté de cette 10e édition : le Festi-Paix auquel deux cents enfants du département sont attendus. Au programme : ateliers, jeux, dessins, fresques, malle pédagogique…, à partir de 13 h 30, place de la Paix. Le point fort sera la destruction d'un mur en briques de carton[1] suivie de la construction d'un pont, symbole de l'amitié entre les peuples. À suivre également à partir de 17 h 30 : discours officiels en espéranto et en français, chansons, stands associatifs, débats, pique-nique et concert avec Paul Meslet, à 20 h 30.

(1) Construit par des particuliers et des enfants des écoles et centres de loisirs, sur l'initiative de l'association Graine de citoyen.

Quelle place pour le citoyen dans les décisions publiques ?

Depuis dix ans, le conseil de développement de la région d'Angers réfléchit à la manière d'améliorer la qualité de vie sur le territoire. L'assemblée, d'une centaine d'acteurs de la société civile, analyse et rend un avis argumenté sur des sujets aussi divers que l'emploi, les transports, l'environnement… Une réflexion de fond, pleinement exploitée lors de l'élaboration du projet de territoire en 2002, la création du pôle de compétitivité du végétal en 2003 ou la mise en place d'assises de l'emploi en 2008. Mais cet énorme travail peut être mieux utilisé encore. Comment ? Ce sera l'objet des débats publics, le 17 octobre, au centre de congrès. L'occasion de s'interroger sur les évolutions à apporter au conseil et sur la place des citoyens dans les décisions publiques. Plusieurs invités seront aux côtés de Jean-Claude Antonini et de Louis-Marie Rivière, président du conseil : notamment Dominique Voynet, à l'origine de ces instances, et Patrick Peugeot, président du forum de Lille Métropole.

Inscription sur www.conseil-dev-loire.angers.fr

THIERRY BONNET

TCHAT DU MAIRE

Le maire répondra aux questions des internautes le 19 septembre, de 18 h à 20 h. Son prochain tchat est prévu le 7 novembre à la même heure. Il sera possible de poser vos questions sur www.angers.fr/tchat à partir du 31 octobre.

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Belle-Beille
Mairie de quartier,
5, rue Eugénie-Mansion,
02 41 48 12 81
M. Sylla, 21 septembre, de 16 h à 17 h 30 et 24 septembre de 10 h 30 à 12 h, 19 octobre, de 16 h à 17 h 30 et 22 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
M. Gaudin, 28 septembre, de 16 h à 17 h 30
Mme Devaux, 12 octobre, de 16 h à 17 h 30

Centre-ville
Hôtel de ville, 02 41 05 40 88
Mme Briand-Boucher, 24 septembre, 15 octobre, et tous les jeudis, de 11 h à 12 h 30, sur rendez-vous
Mme Clémot-Stréliski, 26 septembre, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous, ou sur rendez-vous
M. Laugery, 1er et 8 octobre, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous

Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon,
02 41 05 40 88
Salle Henri-Cormeau
Mme Bruyère, 21 octobre, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous
Point info quartier
Mme Delmotte, 23 septembre, de 10 h 30 à 12 h
M. Aubret, 12 octobre, de 9 h à 10 h 30
Mme Bruyère, 15 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
Maison de quartier
Mme Delmotte, 13 octobre, de 14 h à 16 h

Hauts-de-Saint-Aubin
Relais-mairie, 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 10 59
M. Lahournat, 28 septembre et 12 octobre, de 16 h à 17 h 30, sur rendez-vous
Mme Camara-Tombini, 7 et 21 octobre, de 10 h 30 à 12 h

Justices, Madeleine, Saint-Léonard
Mairie de quartier,
place des Justices,
02 41 79 14 40
M. Cazauba, 24 septembre et 15 octobre, de 10 h à 12 h, mairie de quartier, sur rendez-vous
Mme Oron, 30 septembre, de 15 h 30 à 16 h 30, sur rendez-vous

Lac-de-Maine
Relais mairie, place Riobé.
Mme Prod'homme, 1er octobre, de 11 h à 12 h 30, sur rendez-vous au 02 41 73 37 04
Mme Lebeugle, 15 octobre, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous au 02 41 05 40 88
Mme Véron, sur rendez-vous

Monplaisir
Mairie de quartier,
7, rue de Normandie,
02 41 27 22 60,
Mme Ouattara, 28 septembre et 12 octobre, de 11 h 30 à 12 h 30
M. Chauvelon, 5 octobre, de 11 h à 12 h 30 ou sur rendez-vous

Roseraie
Relais-mairie, 3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40
M. Baron, 1er octobre, de 11 h à 12 h
M. Béatse, 8 octobre, de 9 h à 10 h 30
Mme Mével-Pla, 12 octobre, de 14 h à 16 h 30, et 22 octobre, de 9 h à 12 h, sur rendez-vous
Mme Solé, 17 octobre, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous

Saint-Serge, Saint-Michel
Pavillon associatif,
rue Villebois-Mareuil,
02 41 05 40 88
M. Dulong, 15 octobre, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
M. Markowicz, sur rendez-vous

PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE VILLE

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Les Journées de la participation, les 19 et 20 février 2011, ont réuni quelque 500 personnes.

➔ Afin qu'un maximum d'Angevins s'impliquent dans la vie de leur quartier et de leur ville, une nouvelle formule se met en place pour les dix conseils de quartier. Première étape : les dix assemblées annuelles qui se dérouleront d'ici à la fin octobre.

Et si on fleurissait les petits espaces non utilisés ? Ça égayerait assurément un bout de trottoir, un coin de rue… Voilà l'idée qui a germé dans la tête des membres du conseil de quartier de la Doutre. S'appuyant sur un exemple mené dans le secteur Roc'Épine, le conseil a élaboré son projet de "microjardins" et s'est tourné naturellement vers la direction des Parcs et jardins. Séduite, la Ville a non seulement donné son accord mais a également décidé d'étendre le dispositif à l'ensemble du territoire en fournissant les graines et les végétaux nécessaires, tout en apportant conseils et formations aux volontaires. Voilà un bel exemple de ces petites idées qui naissent dans les quartiers, font leur chemin et peuvent changer par petites touches l'ambiance d'une ville.

"Qui mieux qu'un riverain connaît sa rue

"J'ai toujours souhaité une participation maximale des habitants à la vie de leur cité, explique le maire, Jean-Claude Antonini. Tout simplement parce que nous, élus, ne sommes pas omniscients. Et qui mieux qu'un riverain connaît le quotidien de sa rue ? Qui mieux que l'usager d'un service peut avoir un avis sur ses horaires d'ouverture ? Qui mieux qu'une personne à mobilité réduite peut appréhender les progrès souhaitables dans ce domaine ?"

10 conseils de quartier et 15 conseils thématiques

Ainsi, dès 1998, les rencontres mensuelles du maire dans les quartiers sont mises en place. En 2003, les conseils consultatifs de quartier voient le jour. Suivis par toute une série d'instances participatives autour de thèmes comme l'environnement, le handicap, le développement économique, les étrangers,

(suite page 16)

CE QU'ILS EN PENSENT

THIERRY BONNET / ARCHIVES

« Je suis arrivée à Angers pour faire mes études en sociologie. J'habite désormais cette ville et j'ai eu envie de m'impliquer afin de rendre un peu à Angers tout ce qu'elle m'a apporté. C'est pour cela que je me suis investie fin 2009 dans le conseil des jeunes. C'est avant tout un lieu de mobilisation, de propositions et d'échanges. Et quand on voit un de nos projets aboutir, comme la journée de valorisation de la jeunesse, ça fait vraiment plaisir. »

Marielle Hamard, coprésidente du conseil des jeunes

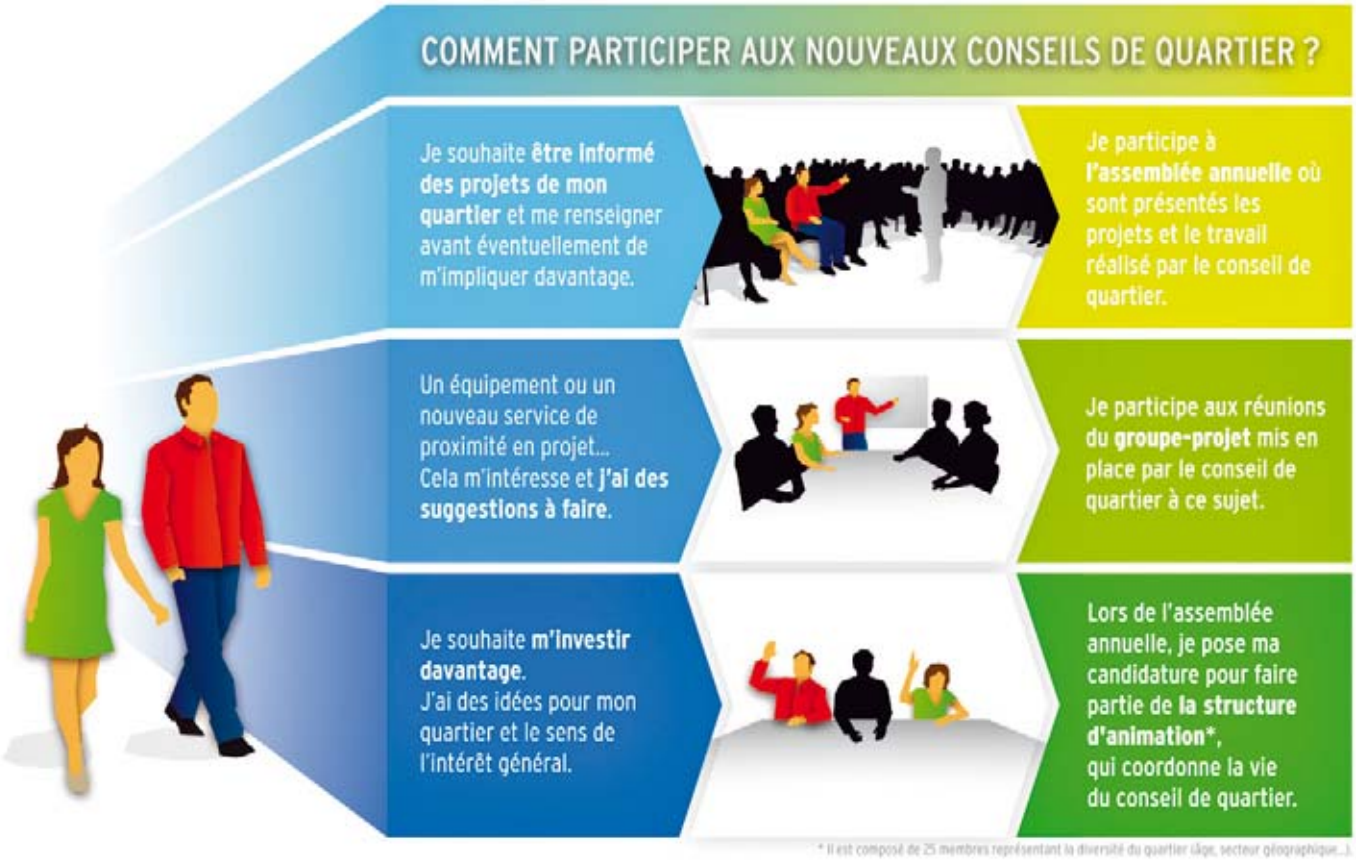

INFOGRAPHIE : SIMON LEVREAU

OLIVIER CALVEZ / ARCHIVES

LES ASSEMBLÉES ANNUELLES

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
le 20 septembre, de 18 h à 22 h 30, salle Jean-Macé

DOUTRE, SAINT-JACQUES
le 24 septembre, de 9 h 30 à 13 h, hôtel des Pénitentes

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
le 24 septembre, de 14 h à 17 h 30, Trois-Mâts

LES HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
le 30 septembre, de 18 h 30 à 22 h 15, salle Jean-Moulin

CENTRE-VILLE
le 7 octobre, de 18 h à 22 h, lycée David-d'Angers

ROSERAIE
le 8 octobre, de 14 h à 18 h, lycée Chevrollier

LAC-DE-MAINE
le 11 octobre, de 18 h à 21 h 30, centre nautique

MONPLAISIR
le 14 octobre, de 18 h 30 à 21 h 30, Maison pour tous

BELLE-BEILLE
le 15 octobre, de 9 h à 12 h 30, centre Jacques-Tati

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON
le 28 octobre, de 18 h 30 à 22 h, centre Marcelle-Menet

(suite de la page 15)

la jeunesse, la reconquête des berges de la Maine…

Chacune de ces assemblées mène à bien réflexions et projets selon son champ de compétences thématique ou géographique. Ceci, de sa propre initiative ou en réponse à une demande de la collectivité.

Aujourd'hui, deux mille sept cent cinquante Angevins sont membres de l'une des vingt-cinq instances participatives que compte Angers. Et cela, sans compter les centaines d'Angevins qui participent ponctuellement aux échanges et réflexions. "Plutôt pas mal, sourit le maire. Mais nous refusons de nous endormir sur nos lauriers. Nous restons en permanence à l'écoute afin de coller au mieux aux aspirations des Angevins."

C'est pourquoi les dix conseils de quartier changent de formule. Ceci, suite aux échanges qui ont eu lieu lors des Journées de la participation de février. Les membres des conseils, dont le mandat de deux ans vient de s'achever, ont tiré un bilan positif de leur expérience. Beaucoup de projets ont vu le jour au cours de ces deux années.

Quelques exemples suffisent à montrer l'extrême richesse du travail entrepris. Outre le lancement des microjardins dans la Doutre, on a réfléchi sur les cheminements piétonniers au Lac-de-Maine. À Belle-Beille, on s'est saisi de la question de l'isolement des personnes âgées. On potasse sur la centralité du

Constitué de 90 Angevins tirés au sort parmi 217 candidats, le groupe-projet **Berges de Maine** participe activement à la réflexion sur la transformation des rives de la Maine : déplacements sur le terrain, analyse des projets…

Quatre-vingt-dix Angevins participent à la réflexion sur l'aménagement des berges de la Maine.

quartier dans les Hauts-de-Saint-Aubin. Et à Saint-Serge, on procède à la collecte d'éléments sur la mémoire du quartier.

Un engagement plus souple, "à la carte"

Mais évidemment, quand on tire un bilan, apparaissent également des points d'amélioration. Plusieurs membres ont ainsi regretté le manque de visibilité de leur action auprès des habitants. Et toujours la même question : comment réussir à impliquer encore plus d'Angevins ? "Dans ce domaine, il n'est pas toujours facile de mobiliser les gens dans la durée, constate Frédéric Béatse, adjoint en charge notamment des quartiers. Beaucoup de personnes ne veulent pas trop s'engager à cause des contraintes de la vie mais souhaitent avoir leur mot à dire dès qu'il s'agit d'un projet concernant leur rue ou un équipement de proximité. On a donc réfléchi à un système le plus souple possible afin de répondre à ce type d'engagement, un peu à la carte."

Depuis leur création en 2003, les conseils consultatifs de quartier ont été renouvelés une fois en 2008, après la réélection du maire.

La formule avait alors déjà été adaptée. C'est donc la troisième mouture qui se met actuellement en place.

"La démocratie participative reste une idée jeune, qui cherche ses équilibres, poursuit l'adjoint. À Angers et ailleurs, on tâtonne, on partage nos expériences et on s'adapte pour coller au mieux aux attentes de nos concitoyens. Nous sommes sur un terrain en évolution permanente."

Lieu de débats, d'information et de citoyenneté

Le premier changement est celui du nom. On parle désormais de conseils de quartier. L'adjectif "consultatif" a disparu. "Il s'agissait au démarrage de bien faire comprendre que ces conseils ne se substituaient pas aux élus municipaux dans les prises de décision, explique Frédéric Béatse. Aujourd'hui, c'est chose faite. Cela veut aussi affirmer que ces instances ne se réduisent pas qu'à de la consultation mais ont des fonctions

(suite page 18)

« Les conseils de quartier sont le lieu par excellence d'information, d'échange, de partage d'idées et de formation à la citoyenneté.

plus larges. C'est le lieu par excellence d'information, d'échange, de partage d'idées et aussi de formation à la citoyenneté."
Pour cela, l'organisation des conseils de quartier a entièrement été revue. Objectif : que tous les Angevins puissent s'impliquer d'une manière ou d'une autre. Désormais, les dix conseils fonctionnent selon trois modalités de rencontre.
Une fois par an, une assemblée de quartier est l'occasion de faire un point d'étape. Ouverte à tous les habitants, elle permet de présenter les projets portés par le conseil, de mobiliser de nouveaux publics, de débattre des sujets d'avenir.
C'est lors de ces assemblées annuelles que sont recueillies les candidatures pour faire partie de la structure permanente d'animation. Cette dernière est le noyau dur des nouveaux conseils de quartier. Composée de vingt-cinq membres recrutés parmi les volontaires, elle a pour mission de faire vivre le conseil au quotidien et dispose pour cela d'un budget de 3000 euros par an.

Multiplier les passerelles entre les quartiers

Enfin, pour mettre en place les nouvelles idées, des groupes-projets se créeront et seront ouverts à tous les habitants intéressés par le thème abordé. On peut envisager que, par année et par quartier, au moins trois ou quatre groupes-projets puissent travailler.
Courant septembre et octobre, les dix premières assemblées annuelles vont avoir lieu. Il s'agit de réunir tous les acteurs des quartiers et d'inviter l'ensemble des habitants à venir débattre.
Autre priorité : la volonté de multiplier les passerelles à la fois entre les différents conseils de quartier entre eux et les autres instances participatives. "Il est évident que sur de nombreux sujets comme le code de la rue, l'isolement des personnes, les pistes cyclables…, les frontières n'existent pas entre quartiers", remarque l'élu. Ceci se traduira par l'organisation, selon l'actualité, d'assemblées plénières thématiques appelées forums permanents qui concerneront plusieurs quartiers, voire l'ensemble de la ville. En outre, une plateforme internet de la participation est d'ores et déjà en projet. Elle permettra à tous de faire des propositions et de participer de manière encore plus interactive.
Les conseils de quartier, par leur importance, constituent les piliers de la démocratie participative angevine. Néanmoins, les autres institutions connaissent également une rentrée chargée. Ainsi, le conseil de développement fête ses dix ans le 17 octobre. Le conseil des étrangers publie un livret d'accueil et organise un forum le 8 octobre (lire ci-contre). Le comité des usagers du centre communal d'action sociale va bientôt être renouvelé (lire ci-contre).
Le conseil local de l'environnement poursuit son travail sur l'élaboration d'un plan biodiversité et la mise en place d'une démarche zéro produit phytosanitaire (lire aussi en page 9). Quant au conseil des jeunes, il travaille actuellement sur le contenu d'un kit santé à destination des organisateurs de soirées privées.
Enfin, sans engagement d'aucune sorte, il est toujours possible aux Angevins d'apporter leur contribution tout simplement par mail (mairie.angers@ville.angers.fr) ou de poser une question directement au maire lors de son tchat bimestriel (questions/réponses sur www.angers.fr/tchat).

www.angers.fr/participer

TROIS INITIATIVES ORIG

Étrangers : un forum sur les

Depuis novembre 2009, Angers dispose d'un conseil pour la citoyenneté des étrangers, composé de quatre-vingt-trois personnes. "Nous avions constaté une faible présence de ces populations dans les instances participatives. Nous souhaitions signifier que les étrangers qui habitent Angers sont des citoyens angevins au même titre que les autres", précise Silvia Camara-Tombini, adjointe à la diversité.
Depuis, ce conseil a beaucoup travaillé et sa rentrée s'annonce chargée. D'abord, un double livret d'accueil a été élaboré. L'un à destination des personnes étrangères arrivant en France souvent sans repères, sans la connaissance des codes de vie et des démarches administratives à réaliser.
Le second à destination des personnes relais amenées à croiser ces nouveaux arrivants dans leur métier ou dans leur engagement associatif.
Autre actualité : un forum à l'hôtel de ville, le 8 octobre, sur le thème "Étrangers, immigrés : quels sont vos droits et devoirs ?" Des stands d'information accueilleront les visiteurs de 14 h à 17 h, avant une table ronde sur les démarches à effectuer pour son parcours de vie.

THIERRY BONNET

Un agenda 21 des cultures

Faire de la culture un des piliers du développement durable. Tel est l'appel lancé en 2008 à Barcelone par un réseau de collectivités territoriales. Angers a été une des premières villes françaises à relever ce défi. Depuis deux ans, les acteurs culturels ont planché sur le sujet au fil d'une quinzaine de séances plénières relayées par de nombreux groupes de travail. En tout, plus de deux cent cinquante participants : artistes, spectateurs, élus, représentants d'association, d'équipement ou d'organisme. En juin, les échanges ont abouti à la mise en place d'une charte répertoriant les grands enjeux de diversité, d'ouverture vers l'extérieur, de coopération et de responsabilité environnementale. Cette charte compte déjà une quarantaine de signataires qui s'engagent à mettre en œuvre les actions concrètes qui seront, elles, formalisées d'ici à l'été prochain.

INALES DE PARTICIPATION

droits et les devoirs

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Donner la parole aux usagers

En lançant en 2002 son comité des usagers du centre communal d'action sociale, Angers était à l'avant-garde. Un exemple suivi depuis par de très nombreuses collectivités. L'objectif : donner la parole et débattre avec des Angevins ayant de faibles revenus afin d'améliorer les services et les réponses sociales. Parmi les projets portés par ce comité : la participation en 2010 au diagnostic sur l'aide alimentaire qui a abouti à la création des filets solidaires de fruits et légumes ; le lancement en 2007 d'une action d'auto-réhabilitation de son logement avec un moniteur de travaux ; la création en 2003 d'un prêt social microcrédit à destination des publics précaires. Pour le prochain renouvellement de l'instance, des pistes sont évoquées : élargir la participation aux usagers de tous les services du CCAS, aux représentants des conseils de la vie sociale créés dans les établissements pour personnes âgées, et l'ouvrir à des bénévoles engagés dans des actions de solidarité.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

CE QU'ILS EN PENSENT

« Il fallait trouver de nouvelles idées afin que toutes ces personnes qui s'investissent puissent se rencontrer.

THIERRY BONNET

Frédéric Béatse
adjoint aux associations, aux quartiers et à l'amélioration du service public

Pourquoi une nouvelle formule pour les conseils de quartier ?
Participer, se mobiliser pour son quotidien, c'est notre vision d'une citoyenneté active. Ce n'est pas toujours facile à organiser. Alors, comme toutes les collectivités qui ont mis en place des instances de participation, on améliore en permanence les formules en écoutant les remarques des participants et les attentes des Angevins. Et à Angers, depuis le lancement des dix conseils de quartier, une quinzaine de conseils thématiques ont également vu le jour. Il fallait trouver de nouvelles articulations afin que toutes ces personnes qui s'investissent puissent se rencontrer, échanger et partager leurs idées.
Ce sera désormais le cas avec les forums permanents.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux Angevins ?
Nous souhaitons donner la possibilité de s'exprimer à tous les Angevins qui ont une idée à donner, un projet à porter ou simplement une remarque à faire. Nous n'avons pas peur du débat et de la contradiction. L'objectif est de réussir à confronter tous les points de vue. Et, en cette période où la vie n'est pas toujours facile pour nos concitoyens, la participation est un élément essentiel pour éviter un repli sur soi dangereux. Plus que jamais, il faut retrousser ses manches et pour cela, on a besoin de toutes les bonnes volontés.

À quoi vont servir les assemblées annuelles ?
Dans un quartier, il y a plein de formes de participation : conseil de quartier évidemment, mais aussi maison de quartier, associations en tous genres… Là encore, nous souhaitons mettre en place avec les assemblées annuelles un carrefour où tous ces acteurs qui font la vie d'un quartier se rencontrent et partagent leurs expériences et leurs projets. Il s'agit également de donner une porte d'entrée à des Angevins qui souhaitent s'investir ou simplement s'informer des projets en cours ou à venir.

Emmanuelle Quiniou
Directrice générale
de l'agence d'urbanisme
de la région angevine

ANGERS EST DANS UNE DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE

JEAN-PATRICE CAMPION

« Le projet Berges de Maine est l'occasion d'intensifier, au cœur de la métropole angevine, la relation entre ville, nature et culture…

SON PARCOURS
Emmanuelle Quiniou poursuit un double cursus de géographie et de philosophie avant de suivre un master d'urbanisme. Elle travaille ensuite à la Délégation à l'aménagement du territoire (Datar), à la mairie de Paris puis à Angers Loire Métropole. Au cœur de ses missions : les projets urbains, l'aménagement et le développement local. Depuis novembre 2008, elle dirige l'agence d'urbanisme de la région angevine (Aura). Elle enseigne également à l'IEP de Paris en master Stratégies territoriales et urbaines.

Quelle est la place des villes aujourd'hui ?
L'espace urbain est en train de devenir "l'espace naturel" des êtres humains. De 10 % au début du 20e siècle, le taux d'urbanisation mondial devrait être de 60 % en 2030. La traditionnelle distinction ville/campagne est bouleversée. En France, huit habitants sur dix vivent en ville. 37 % de la population résident déjà dans une aire urbaine de plus de 500 000 habitants. Et entre 1999 et 2008, huit aires urbaines ont "absorbé" à elles seules plus de la moitié de la croissance démographique française. Ce phénomène appelle cependant une grande vigilance collective pour maîtriser certains "effets secondaires" : étalement urbain et fragmentation spatiale, coûts énergétiques liés à la croissance des mobilités, ségrégation spatiale et sociale, standardisation architecturale…

Qu'est-ce qui fait qu'une agglomération peut prétendre être une métropole ?
En simplifiant, une agglomération est un ensemble urbanisé en continuité, comprenant la ville-centre ("une ville-mère") et sa banlieue, qui s'est développé avec de nouveaux moyens de transport associés à de nouvelles zones de développement. Une métropole est une place centrale, un lieu décisionnel disposant notamment de services à forte valeur ajoutée qui irriguent une aire plus ou moins vaste. Le poids démographique ne peut être le seul critère. L'intensité du fait métropolitain est donc intimement liée au degré de diversité des fonctions et de complexité d'un territoire.

En cette période de concurrence accrue entre métropoles, qu'est ce qui peut faire la différence ?
Aujourd'hui, les métropoles françaises disposent quasiment toutes d'une bonne accessibilité, d'une qualité de main-d'œuvre, d'un accès aux marchés des capitaux et de ressources logistiques… Ce qui distingue une métropole des autres relève de plus en plus de facteurs immatériels, qualitatifs : la qualité de vie et de ville, le dynamisme de sa gouvernance, de ses acteurs locaux, publics et privés, l'inscription de ces acteurs économiques et culturels dans les réseaux internationaux, sa cohésion sociale… C'est tout cela qui fabrique l'attractivité, facteur de croissance démographique et économique.

« Une métropole est une place centrale, un lieu décisionnel disposant de services à forte valeur ajoutée qui irriguent une aire plus ou moins vaste.

Comment Angers peut-elle sortir son épingle du jeu ?
Récemment, le tramway a positionné Angers dans une dynamique métropolitaine. On peut citer aussi de grands équipements comme le Quai réunissant des structures d'envergure nationale et internationale comme le CNDC et le NTA, le rapprochement de l'école des beaux-arts d'Angers avec celles du Mans et de Tours, les deux universités et les 32 000 étudiants. Sans oublier les grands projets urbains emblématiques que sont Gare + et Berges de Maine. Le premier propose un pôle tertiaire connecté à Paris et à Nantes dans un vrai quartier de ville renouvelé. Le second pourra être l'occasion d'intensifier, au cœur de la métropole angevine, la relation entre ville, nature et culture, composante forte de son identité.

Angers est-elle en concurrence avec les métropoles de l'Ouest, notamment Nantes ?
Depuis vingt ans, la métropole nantaise s'est affirmée à l'échelle du Grand-Ouest, prenant même place parmi les métropoles européennes les plus dynamiques. Ceci n'a pas empêché Rennes de conduire son développement et de connaître croissance et dynamisme.
De même pour Angers.
La bonne santé des plus grands profite à l'ensemble du territoire. L'intensification des échanges et des coopérations entre les métropoles du Grand-Ouest permet d'atteindre une masse critique et autorise le développement de vraies stratégies d'alliance à l'échelle européenne.
Vu de Chicago, Angers, Nantes ou Rennes, c'est une même région…
La création prochaine d'un pôle métropolitain entre Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Brest et Rennes viendra conforter ce positionnement.

UN MUSÉE ACCESSIBLE, LUDIQUE ET POPULAIRE

➔ Depuis sa réouverture en 2004, le musée des beaux-arts présente des collections exceptionnelles. Des œuvres que le public aime redécouvrir au fil des animations et visites commentées.

"Maintenant que nous avons découvert le roi Louis, allons lui trouver une fiancée." Séverine, médiatrice culturelle, invite la petite quinzaine d'enfants de 4 à 6 ans à déambuler dans le musée des beaux-arts. Objectifs : trouver des personnages, des détails, au fil des tableaux. L'animation "princesses et chevaliers" proposée pendant les vacances scolaires illustre bien la volonté de l'établissement de s'ouvrir à un large public. Une approche ludique et pédagogique qui permet de se familiariser avec le lieu et ses œuvres. Et cela, à tout âge. "Nous programmons des rendez-vous publics, individuels et collectifs, afin de faire découvrir le musée autrement, explique Amélie Fabien, chargée d'animation. Au total, dix-neuf personnes concoctent à longueur d'année des événements, des parcours commentés et des animations pour les familles et les plus jeunes, dès l'âge de deux ans !"

88 000 visiteurs en 2010

La démarche est plébiscitée. "Depuis la réouverture du musée en juin 2004[1], les visiteurs sont toujours aussi nombreux, au-delà de nos objectifs, note Patrick Le Nouëne, son directeur. Seul bémol : la faible fréquentation par les touristes, notamment étrangers. En 2010, nous avons enregistré plus de 88 000 visites. Cela prouve que le public pousse les portes du musée avec plaisir et aime également y revenir."

Dans le top 10 des musées français

La consécration du public est là. Celle de la profession est au diapason. Car, pour la deuxième année consécutive, le "Journal des Arts" vient de classer l'établissement parmi les dix musées français de référence. Il est même le premier du Grand-Ouest. Ses qualités : dynamisme, accueil des publics et conservation. Avec trois mille pièces exposées – les réserves en abritent dix fois plus –, le musée peut s'enorgueillir de présenter aux visiteurs des œuvres de tout premier choix.

Un musée en mouvement

"Par exemple, nos galeries du 18e siècle sont remarquables, s'enthousiasme le directeur. Nous y trouvons des tableaux exceptionnels, notamment la deuxième plus importante collection de Fragonard en France après celle du Louvre. Idem pour ce qui concerne l'artiste contemporain François Morellet à qui nous allons consacrer une salle spéciale, à partir des Journées du patrimoine. C'est une volonté forte de mettre le musée sans cesse en mouvement." Une démarche rendue

CE QU'ILS EN PENSENT

JEAN-PATRICE CAMPION

« Le musée des beaux-arts est apprécié du public car, avec sa variété d'ambiances, il n'est pas ennuyeux. Il est accessible, ne prend pas le visiteur de haut, et l'aide à comprendre les œuvres. C'est un musée à taille humaine qui sait aussi se démarquer en accueillant des expositions temporaires de tout premier ordre.

Patrick Le Nouëne, directeur des musées d'Angers

PHOTOS : JEAN-PATRICE CAMPION

22 661 élèves ont été accueillis en 2010 au musée lors d'animations scolaires.

400 tableaux exposés dans le parcours "Beaux-arts". 1 500 sont conservés en réserve.

75% des visiteurs sont originaires des Pays de la Loire. Un public de proximité fidèle et passionné.

3 000 m² ouverts à la visite sur huit niveaux, tous accessibles au public en situation de handicap.

TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, et plus particulièrement pendant les vacances scolaires, le musée des beaux-arts se met en quatre pour proposer des animations au public. Au programme : découverte de la peinture et des cinq sens dans les œuvres, dimanches en famille, parcours commentés… Parmi les nouveautés du dernier trimestre : "Les pinceaux des peintres angevins", "L'art en morceaux : puzzles au musée", "Raconte-moi les couleurs" pour les 2-4 ans…

possible par les achats, les dons et les dépôts d'œuvres effectués chaque année.

Deux expositions "événement" par an

Côté expositions, deux événements annuels de renommée nationale, voire internationale, sont proposés. Après les portraits de Rodin, les travaux de Jean-Pierre Pincemin, Marie-Jo Lafontaine, Loriot et Mélia, et dernièrement Guillaume Bodinier, le musée accueille à partir du 5 novembre les œuvres du peintre Jacques Villon (1875-1963), frère aîné de Marcel Duchamp. "Ces expositions temporaires sont une locomotive, ajoute Patrick Le Nouëne. Elles mettent à l'honneur un artiste et donne envie au public de visiter à nouveau le musée."

(1) Le musée des beaux-arts est créé en 1801 dans le logis Barrault. Restauré une première fois en 1854, il retrouve son lustre en 2004, après cinq années de travaux de rénovation.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

JEAN-PATRICE CAMPION

DANS LA COUR INTÉRIEURE, une œuvre de Niki de Saint-Phalle accueille les visiteurs. Un audacieux mélange de classique et de contemporain qui représente bien la richesse des collections présentées. Dans les réserves, des milliers de pièces sont stockées. Parmi elles, des tableaux, des sculptures et de nombreux objets sur l'histoire d'Angers à qui un parcours de visite est consacré.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Infos pratiques

• **Musées des beaux-arts,**
14, rue du Musée,
02 41 05 38 00,
www.musees.angers.fr
Ouvert tous les jours, de 10 h à 18 h 30 jusqu'à fin septembre. À partir d'octobre, collections permanentes ouvertes du mardi au dimanche, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Expositions temporaires, du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h.

• **Deux parcours de visite**
sont proposés : "Histoire d'Angers", de la préhistoire au 20e siècle, et "Beaux-arts", des "peintres primitifs" du 14e siècle aux contemporains.

• **Tarifs**
Entrée : 4 euros (réduit, 3 euros). Gratuit pour les moins de 26 ans. Abonnement annuel pour visiter les musées : 20 euros (10 euros avec la carte Partenaires).

• **Les expositions à venir**
Jacques Villon, né Gaston Duchamp (1875-1963), du 5 novembre au 1er avril, salle d'exposition temporaire ; Huguette Arthur Bertrand (1920-2005, "Autour d'une donation…"), du 26 novembre au 26 février, cabinet d'arts graphiques.

• **Découvrez les autres musées angevins**
Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine,
4, boulevard Arago
(expo Asie-Europe jusqu'au 13 novembre ; Simone Pheulpin, Marie-Noëlle Fontan et Jill Galliéni, à partir du 16 décembre).
Galerie David-d'Angers,
33 bis, rue Toussaint.
Musée-château de Villevêque,
44, rue du Général-de-Gaulle, à Villevêque.
Muséum des sciences naturelles,
43, rue Jules-Guitton.

TRIBUNES

➔ En application de la loi « démocratie et proximité » du 27 février 2002, cette page est consacrée à l'expression de la minorité et de la majorité du conseil municipal.

AIMER ANGERS - MAJORITÉ

Rentrée 2011 : des moyens renforcés pour nos écoles

Avec 13 224 écoliers, les écoles d'Angers accueillent cette année environ le même nombre d'enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire qu'en 2010. Mais cette stabilité des effectifs ne signifie pas stagnation des moyens. Car l'école est le premier lieu d'apprentissage des savoirs et de la vie en communauté, essentiels au développement de l'enfant. En fait, ce sont 4,3 millions d'euros qui ont été investis cette année sur les écoles, centres de loisirs et crèches de toute la ville, dont 1,35 million d'euros pour la maintenance (réfection des sanitaires, peinture…).

La rénovation du bâti s'achève avec la livraison de l'école primaire Larévellière. 1,045 million d'euros auront été nécessaires pour assurer la rénovation complète de ce groupe scolaire et la construction de nouveaux bâtiments, permettant de regrouper les écoles maternelles et élémentaires. Les travaux de la nouvelle école Jean-Rostand se sont également achevés, pour accueillir les élèves dès cette année.

Une expérimentation unique dans la Région : 1 000 tablettes tactiles seront progressivement mises à la disposition des instituteurs et des élèves de 37 écoles élémentaires. Pour Luc Belot, adjoint à la petite enfance, à l'enfance, à l'éducation et à l'informatique, "l'ambition de la municipalité est d'apporter un plus pédagogique aux équipes enseignantes, grâce à la simplicité d'usage et à l'interactivité offertes par l'outil".

L'école reste une de nos priorités. Malgré les suppressions de postes d'enseignants imposées dans nos écoles maternelles et nos écoles primaires. Nous renforçons également les moyens pour garantir à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage.

Une rentrée tout en douceur pour les familles

Avec le dispositif "rentrée facile" mis en place cette année encore par les services municipaux et les partenaires, la mobilisation a été importante dans tous les quartiers pour répondre aux besoins des parents et faciliter la rentrée des enfants. Le principe : permettre aux familles d'effectuer, en une seule visite, toutes les démarches pour organiser au mieux le temps des enfants durant l'année scolaire : formalités d'inscription à l'école, information et inscriptions sur les accueils de loisirs, offres culturelles ou sportives…

Véritable service dédié aux familles, le dispositif offrait une nouvelle fois l'accessibilité et la proximité demandées par les habitants, grâce à un accueil décentralisé dans les mairies de quartier, en plus du Point info familles de l'Hôtel de Ville. Avec une nouveauté supplémentaire : le dossier unique des "Temps libres de l'enfant", offrant la possibilité de choisir et de s'inscrire aux activités tranquillement avant de le remettre dans un des points accueil.

Plus solidaires, les tarifs de la garderie périscolaires tiennent davantage compte des revenus du foyer pour garantir à tous un juste coût. Et bien sûr, toujours, la gratuité de la garde jusqu'à 18 h.

La rentrée est souvent synonyme de changement de rythmes horaires et de stress au sein de nombreux foyer angevins. Pour répondre aux difficultés et aux attentes de chacun sur l'enfance et la parentalité, pour assurer au mieux la transmission des savoirs, nous voulons garantir un service public qui combine qualité et proximité, au service de tous les Angevins.

Vos élus de la majorité Aimer Angers.

Angers, capitale de l'Est pour quelques jours

Chaque année, les Accroche-cœurs constituent un événement attendu, recherché, ancré dans le paysage de la rentrée et les habitudes des Angevins. Cette nouvelle édition ne faisait pas exception, avec l'aiguille de la boussole orientée cette fois plein Est pour nous offrir les influences d'une cinquantaine de productions artistiques venues de pays comme la Pologne, la Slovénie, ou, bien plus loin de la Turquie et du Japon. Un thème particulièrement riche, une participation très forte, il n'en aura pas fallu davantage pour que les Accroche Cœurs 2011 demeurent fidèles à la réputation d'une manifestation populaire d'ampleur nationale, reconnue pour la qualité de sa programmation.

ANGERS, CHOISIR L'AVENIR - MINORITÉ

Une rentrée difficile pour les familles Angevines

La rentrée scolaire 2011, peut-être plus encore que les précédentes, est marquée par un certain nombre de difficultés pour les familles angevines : hausse des prix, contexte socio-économique extrêmement tendu, pouvoir d'achat en baisse. La lutte contre les inégalités face à la réussite scolaire ou la question de la qualité du service public sont, par ailleurs, au cœur des enjeux de la politique éducative.

À Angers, il existe malheureusement des inégalités importantes face à l'éducation et à la réussite scolaire. Une étude de l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine parue en juin 2010, montre, par exemple, que la part des plus de 15 ans non scolarisés et sans diplôme est 50 % plus élevée à Belle-Beille et Monplaisir que sur l'ensemble de la Ville. Autre chiffre significatif : si sur l'académie plus de 60 % des élèves de troisième s'orientent vers une filière générale et technologique, (plus de 80 % pour les collégiens du centre-ville d'Angers), ce pourcentage tombe à 35 % dans certains collèges de quartiers.

L'éducation constitue le premier vecteur d'intégration, d'égalité des chances entre tous les jeunes, de développement personnel et familial, et, bien sûr à terme, d'accès à l'emploi. C'est pourquoi, la minorité veut réaffirmer combien la politique éducative doit demeurer une priorité nationale et locale.
Nous souhaitons, accompagner plus fortement l'aide périscolaire des primaires, garantir l'égalité de tous les élèves du public et du privé, et lutter contre la fracture numérique par un plan coordonné.

Michelle MOREAU, Laurent GÉRAULT, Marie-Claude COGNÉ, Ahmed EL BAHRI, Françoise LE GOFF, Emmanuel CAPUS, Valérie RAIMBAULT, Caroline FEL, Gilles GROUSSARD, Daniel DIMICOLI, Roselyne BIENVENU, Catherine GOXE, Monique COSNEAU et Bernard DUPRÉ

Contact : 02 41 05 40 37 et www.angers-avenir.fr

THIERRY BONNET

BAIN DE FOULE AUX ACCROCHE-CŒURS

➔ Pas moins de 210 000 spectateurs ont participé à la 13e édition des Accroche-cœurs, du 9 au 11 septembre, comme ici, à l'occasion du flash mob "Rabbi Jacob danse", le samedi, place du Ralliement. Cent quarante-trois lecteurs ont également assuré la lecture non-stop de Guerre et Paix pendant quarante-cinq heures, à l'occasion de la Tolstoïade, esplanade Ligny.

Retrouvez les photos sur www.angers.fr/photos

« Le tracé est joli, la verdure le long des rails, c'est sympa

Édith et Lydia, station Ralliement

PHOTOS THIERRY BONNET

"NOUS HABITONS MAZÉ. Nous avions déjà pris le tram la semaine après l'inauguration, pour voir où étaient les arrêts : il y en a beaucoup, ainsi on ne marche pas trop. Nous avons bien l'intention de l'utiliser quand nous venons à Angers !
C'est pratique, que ce soit pour aller à l'hôpital, où il est difficile de stationner, à la gare, pour faire du shopping… Ce matin, nous allons à un rendez-vous dans le centre, nous déjeunerons ici, puis nous prendrons le tram pour aller place La Fayette.

ILS ONT ESSA
ET ADOPTÉ L

« J'habite Angers depuis toujours, la ville est beaucoup mieux depuis le tramway

Donatien, station Berges de Maine

"AYANT JUSTE 18 ANS, je n'ai pas encore le permis et mon scooter a été accidenté. Je me déplaçais donc à vélo ou en bus. Pour aller de chez moi, à la Roseraie, au restaurant où je viens de commencer mon apprentissage, tout près d'ici, je mets deux fois moins de temps avec le tramway, c'est vraiment une bonne solution.
Et puis, le tram pollue très peu, il faudrait plusieurs lignes pour qu'il y ait moins de voitures et de bus.

« Pour moi, le tramway, c'est une détente et une sortie (Paul)

Paul, Véronique et Marcel, station La Fayette

"NOUS HABITONS À MÛRS-ÉRIGNÉ, Marcel et moi, dit Véronique. Arrivés en voiture jusque chez mon père, Paul, qui habite près de la station Bamako, nous sommes venus tous les trois au marché en tram et en sommes enchantés ! Nous recommencerons régulièrement, par exemple, pour aller en ville, au cinéma… C'est la mise en place de quelque chose de simple et d'agréable.

« Le tramway, c'est bien pour mélanger les gens du centre et des quartiers

Camille, station Jean-Vilar

"JE SUIS ARRIVÉE À ANGERS IL Y A UN MOIS, après une mutation professionnelle. Avant, j'habitais Nantes où je prenais beaucoup le tram. Ici, comme j'habite dans le centre, je l'utilise surtout pour venir à la bibliothèque de la Roseraie, prendre des DVD. C'est pratique et agréable. S'il n'y avait pas le tram, je ne viendrais pas jusqu'ici en voiture, ce n'est pas dans mes principes.

AYÉ... LE TRAMWAY

« Il y a une autre station plus près de chez nous mais sans parking, donc c'est mieux de venir ici

Virginie et Jacky, avec Jeanne et Louis, station Verneau

"NOUS SOMMES ARRIVÉS À ANGERS LE 1ER JUILLET pour le travail, venant de Saint-Lô. Sachant qu'il y avait le tram, nous avons pu prendre une maison assez loin du centre-ville, dans le quartier Nazareth.
Cet après-midi, nous allons faire quelques emplettes dans le centre, nous nous sommes garés au parking relais, c'est pratique. Pour le boulot aussi c'est bien, Virginie travaille au CHU et moi à Saumur, précise Jacky, je vais à la gare en tram.

REPÈRES

■ Le tramway a été mis en service le 25 juin après plus de trois ans de chantier. Dix-sept rames fabriquées chez Alstom à La Rochelle sont arrivées au centre technique des transports, entre décembre 2009 et février 2011. Le tramway parcourt les 12,3 km de la ligne, jalonnée de 25 stations, en 37 minutes entre Avrillé (Ardenne) et la Roseraie.
■ En savoir plus sur www.angersloiremetropole.fr/tramway

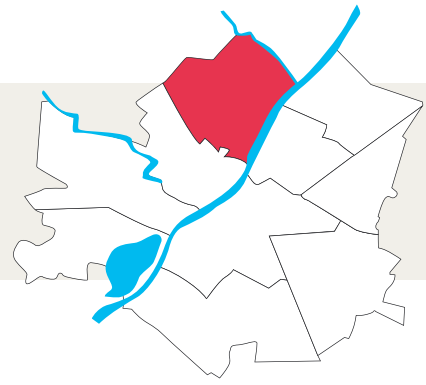

REPÈRES
Superficie : 5,92 km²
Population : 9 250 habitants
Densité : 1 560 hab/km²
Âges : 43 % de 15 - 45 ans

➔ Du tramway aux constructions en cours, les nouveautés sont nombreuses dans les Hauts-de-Saint-Aubin. À suivre lors des rendez-vous de quartier, du 28 septembre au 5 octobre.

LES HAUTS-DE-SAINT-AUBIN, QUARTIER EN CONSTRUCTION

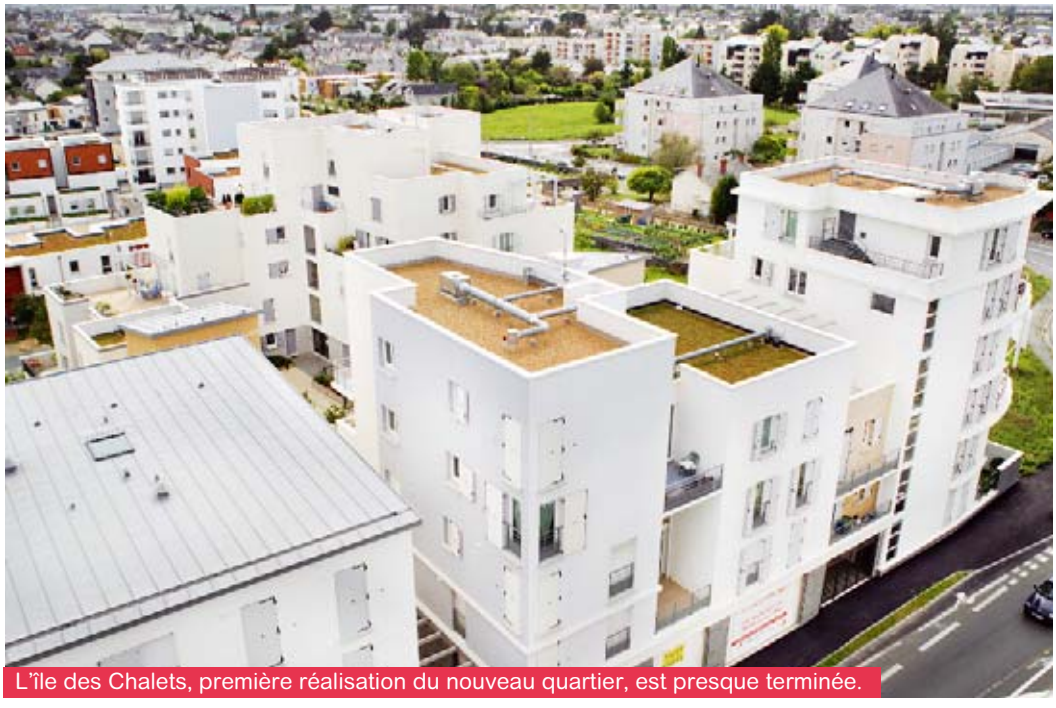

THIERRY BONNET

L'île des Chalets, première réalisation du nouveau quartier, est presque terminée.

Vaste et contrasté, tel se présente le territoire que les élus vont parcourir lors des prochains rendez-vous de quartier. Ils iront dans tous les secteurs, des Grandes-Pannes à l'îlot des Chalets, de la place Sainte-Thérèse à la rue Raoul-Ponchon, sans oublier la rue Henri-Pelluau où sera prochainement lancée une opération de rénovation urbaine (lire page 7).

Le tramway structure le quartier. Ainsi, la station Hauts-de-Saint-Aubin dessert deux lieux emblématiques encore travaux : la cité éducative Nelson-Mandela et la place centrale. La cité ouvrira à la rentrée 2012 avec école primaire, bibliothèque, crèche et centre de loisirs maternel.

De l'autre côté de l'avenue des Hauts-de-Saint-Aubin, la place centrale accueillera un projet important d'Angers Habitat. Il comprendune résidence étudiante, gérée par le Crous, de 150 studios en deux bâtiments et quarante-quatre locatifs (T2 à T5) en trois bâtiments collectifs et huit maisons. En rez-de-chaussée, le bâtiment principal comprendra plus de 2 000 m² de surfaces commerciales et de services dont une maison de santé avec médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, ainsi que des salles pour les permanences de santé publique. Un vaste parking est prévu en sous-sol. La livraison des logements et l'ouverture des commerces et services se feront entre le premier semestre et septembre 2012.

D'autres logements sont en chantier. Aux Chalets où 350 appartements et maisons ont déjà été livrés. Mais aussi 127 logements Angers Habitat dans un bâtiment "De Haut en bois" et l'opération Mayenne, l'éco-quartier Les Prés (Val de Loire), deux ensembles (Val de Loire et privé) place Terra Botanica et un projet Soclova près de la cité éducative.

Le siège de l'Éséo sera livré en septembre 2012 et renforcera encore le campus scientifique des Capucins. Ceci explique le développement de l'hébergement étudiant qui comptera 439 logements à la rentrée 2013, avec la résidence Einstein ouverte il y a un an, le bâtiment d'Angers Habitat et la cité étudiante dont la construction démarre au rond-point Jean-Moulin.

Rendez-vous de quartier du 28 septembre au 5 octobre. Le 5 octobre, lancement de l'ORU de Verneau, à 17 h 30, rue Henri-Pelluau ; réunion publique à 20 h, salle Jean-Moulin. Programme sur www.angers.fr/rdv_quartier Contact, pôle territorial, 02 41 35 10 55.

SES FIGURES

PHOTOS THIERRY BONNET

Jean-François Gireaud, boulanger
Il livre le pain dans le quartier, pour cent quatre-vingts clients, à des arrêts définis. Pour les personnes très âgées, il va même à domicile et n'hésite pas à prendre un peu de temps pour faire un brin de conversation.

Christian Bouchenoire, président du Verneau Athlétic Club (VAC)
Sur ses trois ans de présidence du VAC, il en a déjà consacré deux à la délocalisation du club dans le futur stade. Le club gardera son nom et y gagnera une nouvelle population, de 5 ans aux seniors.

Annie Livenais, présidente de l'association des Capucins
L'association participe au projet social de la maison de quartier, mène une action autour de l'alimentation : commerces, paniers solidaires… et travaille avec les élus sur la construction du grand quartier.

SES PROJETS PHARE

PHOTOS THIERRY BONNET

L'opération de rénovation urbaine de Verneau démarre en octobre. De nouvelles formes d'habitat, comme ces pavillons, remplaceront les collectifs, démolis d'ici à cinq ans. Le relogement a commencé, chaque famille sera accompagnée individuellement.

L'immeuble le plus haut de la future place centrale propose une vue imprenable sur la cité éducative Nelson-Mandela, en construction également. L'ensemble, dont la maison de santé pluridisciplinaire, devrait être livré pour septembre 2012.

Le stade Marcel-Nauleau déménage pour laisser place aux travaux de l'équipement aqualudique. Les nouveaux terrains, situés dans l'espace de promenade boisé au sud de l'autoroute, seront mis en service en janvier, avec des bâtiments provisoires.

SES LIEUX DE VIE

PHOTOS THIERRY BONNET

Une maison de quartier sur deux sites : Verneau et Capucins. L'équipe Léo-Lagrange s'appuie aussi sur des bénévoles et des partenaires associatifs pour mener une politique d'animation de la vie du grand quartier, pour tous ses habitants.

Le jardin des Schistes est ouvert depuis fin 2009. Il se situe en lisière de l'île des Chalets mais ses différents espaces sont ouverts à tous les habitants du quartier : jeux pour enfants, terrains de boules, "salon" de plein air, allées de promenade.

Le marché de la place Bichon se tient tous les jeudis. Bien qu'il soit excentré par rapport au reste du grand quartier, il est un lieu de rencontres important. On y croise des habitants des Petites-Pannes, de Verneau, des Capucins, de Reculée et de la Doutre, voire au-delà.

➔ Nous avons choisi de rechercher les “premières fois” qui ont façonné la ville. Des “premières fois” souvent oubliées, mais qui déterminent notre vie d’aujourd’hui…

LA PREMIÈRE SOCIÉTÉ SAVANTE

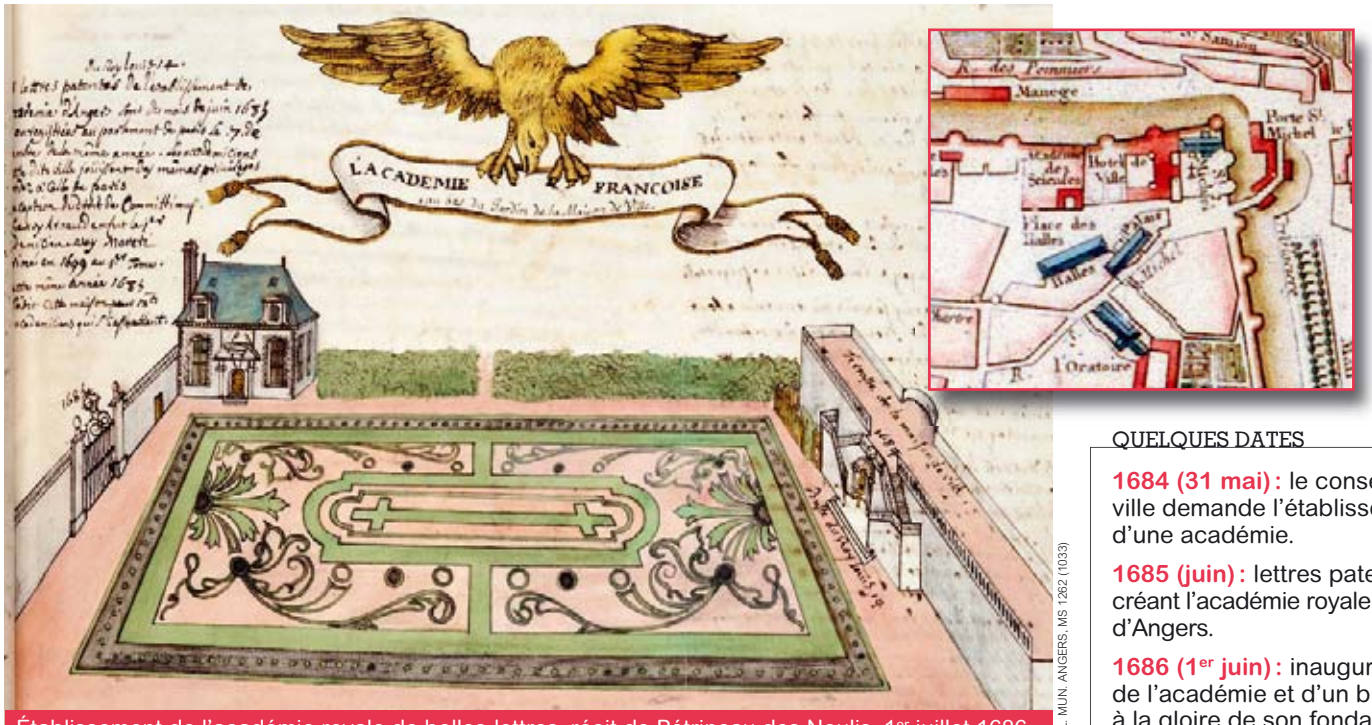

Établissement de l’académie royale de belles-lettres, récit de Pétrineau des Noulis, 1er juillet 1686.

BIBL. MUN. ANGERS, MS 1262 (1033)

QUELQUES DATES

1684 (31 mai) : le conseil de ville demande l’établissement d’une académie.

1685 (juin) : lettres patentes créant l’académie royale d’Angers.

1686 (1er juin) : inauguration de l’académie et d’un buste à la gloire de son fondateur.

La première société savante d’Angers a été obtenue – avec difficulté – de Louis-XIV, par les autorités municipales. Le roi n’oubliait pas le passé frondeur des Angevins, lorsque la ville était passée du côté des princes, en 1649 et 1652…
La municipalité avait fait bâtir en face de son hôtel, à l’extrémité de son jardin (à l’emplacement actuel du magasin Courbet, rue Botanique), un pavillon pour jouer aux boules qui restait inoccupé. Le conseiller Jacques Gourreau conçoit l’idée d’y créer une académie. Le maire présente le projet à la séance du conseil du 31 mai 1684 : l’académie permettra de former d’excellents panégyristes du grand monarque ! L’échevin et juriste Claude-Gabriel Pocquet de Livonnières est délégué à Paris pour solliciter cet établissement, avec l’appui de l’écrivain Gilles Ménage. La demande n’aboutit pas. Un autre échevin, François Grandet, se voit confier l’affaire, à l’initiative de l’historien Pétrineau des Noulis. Il la dénoue rapidement grâce à des Angevins bien placés à Versailles et à sa présence d’esprit face au souverain.
Les lettres patentes de création sont octroyées en juin 1685. Les statuts et privilèges du nouvel établissement sont calqués sur ceux de l’Académie française fondée en 1635, mais le nombre des académiciens est limité à trente. La nouvelle académie adopte pour sceau un Parnasse d’or surmonté d’un laurier.
Son installation se déroule en grande pompe le 1er juillet 1686, en présence de l’intendant de la généralité, Béchameil de Nointel. La Ville en profite pour inaugurer un buste du roi dans ses jardins. Deux fontaines de vin coulent depuis les terrasses. “La joye du peuple éclata d’une manière surprenante”, écrit un chroniqueur : on ne s’en étonnera pas. La fête se termine par une illumination générale et un feu d’artifice à la louange du souverain.

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d’Angers

Retrouvez la chronique intégrale sur www.angers.fr

LE GUIDE

OPÉRA

BARTÓK OUVRE LE BAL

Barbe-Bleue… On se souvient tous du conte de Perrault. Avec un effroi supplémentaire au pays de Gilles de Rais. Béla Bartók en a tiré son “Château de Barbe-Bleue”. Mise en scène par Patrice Caurier et Moshe Leiser, cette œuvre belle et exigeante ouvrira la dixième saison d’Angers Nantes Opéra après avoir été, en 2007, la toute première représentation lyrique donnée au Quai. Une chambre d’hôtel, deux chanteurs comédiens d’exception (Gidon Saks et Jeanne-Michèle Charbonnet) et pas moins de quatre-vingt-quinze musiciens de l’ONPL sous la baguette de Daniel Kawka. Comme en 2007, Jean-Paul Davois, directeur de l’opéra, a choisi d’y joindre une autre pièce de Bartók : le “Mandarin merveilleux”. Une pantomime pour douze danseurs chorégraphiée par Lucida Childs. Un rêve éveillé mis en lumières par Christophe Forey et brillamment donné par le ballet de l’opéra du Rhin.
La troupe de Bertrand d’At se produira d’ailleurs seule les 5 et 7 octobre, dans un hommage à Béjart. Avec trois chorégraphies essentielles : “Le Marteau sans maître”, de Pierre Boulez ; “Sonate à trois”, de Bartók ; et “Variations pour une porte et un soupir”, de Pierre Henry.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Rachel Kolly d'Alba, soliste franco-suisse.

C. BOSSONE

Ji-Yoon Park, nouvelle super soliste de l'ONPL.

L'orchestre national des Pays de la Loire dirigé par John Axelrod.

MARC ROGER

MUSIQUE

L'ONPL A 40 ANS

"La musique commence chez vous, en famille", répète John Axelrod. Le chef d'orchestre a un projet un peu fou. Celui de faire jouer, avec les musiciens de l'orchestre national des Pays de la Loire, une famille de musiciens amateurs. Celle qui aura remporté le concours national "La musique en famille". Cette initiative unique a déjà obtenu une oreille tout attentive auprès de Jean-François Zygel. Pour l'occasion, le compositeur français produira un "Concerto pour famille et orchestre". L'œuvre sera évidemment donnée en création mondiale à Angers les 27 et 28 avril. Ce sera le point d'orgue de la saison, année du 40e anniversaire de l'ONPL, qui s'achèvera par un concert de gala, les 28 et 29 juin.

La saison sera émaillée de nombreux événements retraçant l'histoire de l'orchestre. Comme l'hommage qui vient d'être rendu à Pierre Dervaux, fondateur de l'orchestre aujourd'hui décédé. John Axelrod et les musiciens ont recréé à l'abbaye de Fontevraud où il avait eu lieu, son tout premier concert avec l'orchestre philharmonique des Pays de la Loire, en 1971. Tour à tour, les chefs qui se sont succédé reprendront la baguette. Marc Soustrot (1978-1994) pour un hommage au compositeur Henri Dutilleux, né à Angers en 1916. Hubert Soudant (1994-2004) pour des pièces de Schubert. Isaac Karabtchesky (2004-2009) pour jouer Mahler. Le chœur, dirigé par Valérie Fayet, y sera à l'honneur, tout comme en décembre, pour le Requiem de Fauré.

Toute la saison sur www.onpl.fr

EXPOSITION

"LÂCHE LA VIOLENCE"

L'association Graine de citoyen présente son exposition "Lâche la violence", jusqu'au 15 octobre. Destinée aux scolaires, de la petite section au CM2, et aux familles, l'installation est à la fois ludique et interactive grâce à des modules réalisés par des enfants, au cours d'ateliers animés par l'association. Les thèmes abordés : la violence, le dialogue, le respect, les relations aux autres, les émotions… Une éducation à la citoyenneté qui permet de libérer la parole des jeunes et de les faire réfléchir.
Hôtel de ville, salles voûtées du rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Entrée libre. Graine de citoyen, 15, rue de la Béjonnière, 06 25 95 83 98, www.asso-grainedecitoyen.fr

MUSIQUE

Vingt printemps pour les orgues

JEAN-PATRICE CAMPION

Créer une symphonie de Florentz, accompagner les danseurs du CNDC, swinguer avec Rhoda Scott. L'orgue a toujours du souffle ! Une évidence pour le Printemps des orgues, créé il y a vingt ans par Bruno Maurel et une poignée de bénévoles. La saison anniversaire du festival sera à la mesure de l'événement. Elle démarre le 20 octobre à la cathédrale, avec les Vêpres de la Vierge, de Monteverdi (conférence le 4). Cette pièce majeure de l'art baroque sera interprétée par le chœur du Capitole et les Sacqueboutiers de Toulouse.
Programme http://printempsdesorgues.fr

SCIENCES

LES CHERCHEURS AU CŒUR DE LA CITÉ

Une heure de "speed searching" à une table de café avec un chercheur, des mini-conférences sur la Méditerranée au 16e siècle, des expériences scientifiques… Le 23 septembre, tous les curieux sont invités à la Nuit des chercheurs. Organisée par Terre des sciences et ses partenaires, elle se déroulera de 18 h à minuit, au Grand-Théâtre et dans les cafés de la place du Ralliement. C'est gratuit.
Programme sur www.nuitdeschercheurs-France.eu

MUSIQUE

Rentrée rock au Chabada

Attention, légende. Ancien du Velvet Underground aux côtés de Lou Reed, John Cale sera au Chabada le 14 octobre à l'occasion d'une tournée française. De quoi placer la rentrée sous le signe du rock, avec également les Shaka Ponk, Black Joe Lewis & The Honey Bears, le duo Justin Adams-Juldeh Camara, les Terakaft et Mademoiselle K. Mais le Chabada assure la diversité avec, entre autres rendez-vous, Piers Facini et Alela Diane côté folk ; les Têtes Raides côté chanson. Beau début de saison avant le concert événement d'Agnès Obel, le 24 octobre, au Grand-Théâtre.

Programme sur www.lechabada.com

Thomas Marfisi, première partie de Mademoiselle K.

DR

EXPOSITION

Deuxième "Pas[s]age" vers la lecture

JEAN HENRY JUNE

"Comment Wang-Fo fût sauvé", par la compagnie Mungo.

Après le succès de la première édition, revoici "Pas[s]age", opération à destination des 9-13 ans et leurs parents, sous-titrée "pour ceux qui [n'] aiment [pas] lire". Pendant cinq jours, le forum du Quai sera dédié à la lecture. L'exposition Lux Paradiso permettra d'entrer dans l'album Paradiso, de Franck Prévot et Carole Chaix, de découvrir ses coulisses, ses secrets et ses prolongements…
Les auteurs seront présents, parmi une quinzaine d'écrivains et illustrateurs. Tous rencontreront les enfants au cours de débats, d'ateliers d'écriture ou plastiques, sans oublier les spectacles.

Du 12 au 16 octobre, au Quai. www.t-ok.eu/passage

LECTURE

Les Heures d'œuvres, pour goûter les livres

BIBLIOTHÉÂTRE

"L'Heure d'œuvre, c'est donner, en une heure, le début (hors d'œuvre) du repas littéraire que constitue un roman, définit Philippe Mathé, comédien-lecteur et directeur du Bibliothéâtre. Le début, c'est souvent ce que les auteurs soignent pour accrocher le lecteur. C'est aussi la partie du livre qui annonce le style, les personnages, les situations…" Tout est parti d'une envie de relire les classiques, partagée avec Jean-Charles Niclas, directeur des bibliothèques municipales. En 2009, Philippe Mathé donne dix premiers rendez-vous à Toussaint. Puis s'étend aux quartiers. Cette saison, vingt-quatre Heures d'œuvres sont proposées dans l'agglomération. Dix romans classiques dans les bibliothèques municipales (Toussaint, Justices, Roseraie, Lac-de-Maine, Monplaisir) et dix romans contemporains aux Ponts-de-Cé, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, Beaucouzé, Bouchemaine et Trélazé, auxquels s'ajouteront quatre Heures d'œuvres d'été.
Samedi 24 septembre, 16 h 15, bibliothèque Toussaint : Charlotte Brontë. Samedi 1er octobre, 15 h 15, bibliothèque Antoine de Saint-Exupéry, les Ponts-de-Cé : Arnaldur Indridason.
Gratuit.

www.bm.angers.fr

EXPOSITION

Naturart, un chemin naturel vers la médiathèque

PATRICE LEBRETON

Une structure de bambou et d'osier entre la rue Toussaint et la médiathèque. Une touche de poésie signée Patrice Lebreton, potier et plasticien angevin, pour marquer la réouverture de l'équipement après aménagement.
"Je développe mon travail de land art depuis trois ans, explique-t-il, avec des installations au parc de Maulévrier, à Brissac… Je travaille si possible avec les matériaux de la nature et je fais un lien avec l'écriture." Deux ateliers seront proposés aux Angevins pour créer des œuvres éphémères.
Jusqu'au 21 octobre. Ateliers à partir de 5 ans, les 21 et 24 septembre, sur réservation au 02 41 24 50 50. http://atelierlapasserelle.free.fr

François Cacheux.

Josep Grau-Garriga.

PHOTOS THIERRY BONNET / ARCHIVES

ARTS PLASTIQUES

CACHEUX ET GRAU-GARRIGA : ANGERS PERD DEUX AMIS

Deux grands artistes, Angevins d'adoption, ont disparu cet été. Le sculpteur François Cacheux a participé au Salon d'Angers dès sa première édition, en 1982. Ses œuvres sont très présentes dans la ville : la sculpture monumentale de Jean Moulin, le buste de Jean Monnet… À l'Arboretum, un musée de sculptures en plein air et l'orangerie lui sont consacrés. Josep Grau-Garriga, peintre et licier catalan, a fait sensation en 1989 avec un ensemble d'expositions et l'installation d'étendards sur les murs du château. Installé depuis en Anjou, il a fait une importante donation à la Ville, suite à une nouvelle manifestation en 2002. Une salle lui est consacrée au musée de la tapisserie contemporaine.
Lire sur www.angers.fr/info

MUSIQUE

Cécile Mc Lorin, diva de Jazz pour tous

Pour ouvrir sa treizième saison, Jazz pour tous fait venir une toute jeune diva. À 22 ans, la franco-haïtienne Cécile Mc Lorin a déjà sa place parmi les grandes chanteuses de jazz. Sa voix et son talent ont séduit le jury du prestigieux prix Thelonius Monk de New York, qui l'a déclarée lauréate à l'unanimité en 2010 ! Suivront quatre rendez-vous au Grand-Théâtre : world jazz, Voice Messengers, Années folles et le quartet de Philippe Pilon. Trois concerts à Avrillé complètent la saison.

DR

Cécile Mc Lorin, le 12 octobre à 20 h 30, Grand-Théâtre. Présentation de la saison le 30 septembre, 21 h, maison de quartier Saint-Serge, avec La Canne à swing. La saison sur www.jazzpourtous.com

LES SPORTS

THIERRY BONNET

ÉQUIPEMENTS

Cure de jouvence pour Jean-Bouin et le Lac-de-Maine

Championnats de France de natation en décembre et d'athlétisme en juin, Angers sera une terre de champions dans quelques mois. D'où la nécessité de remettre à neuf certains équipements pour accueillir l'élite nationale dans des conditions optimum. La piste de 400 mètres et les aires de lancers et de sauts du stade du Lac-de-Maine ont ainsi été mises aux normes afin d'obtenir l'homologation de la fédération internationale d'athlétisme. Une seconde aire de lancer de poids a également fait son apparition. Côté piscine, à Jean-Bouin, les plots de départ du bassin de 25 mètres ont été remplacés par des modèles de type starting-block, identiques à ceux utilisés aux JO de Pékin. Toujours à Jean-Bouin, le parquet de la salle de basket et de handball a été refait. Coût des travaux : 436 000 euros.

VOILE

Régates régionales de planche à voile

JEAN-PATRICE CAMPION

Le surf wind inter-club Anjou (SWICA) organise le 25 septembre une compétition régionale de planche à voile, comptant pour le championnat de ligue A. Si le vent est de la partie, cinq régates seniors et juniors se tiendront au lac de Maine. À suivre de près : les véliplanchistes angevins Katy Louveau et Cyril Antier, vainqueur de l'épreuve l'an passé.
Dimanche 25 septembre, lac de Maine, à partir de 11 h. Gratuit.

À L'HONNEUR

François Sérignat, champion de France !

Trois titres nationaux en quatre ans. C'est le palmarès du pongiste François Sérignat, en section handisport. Le licencié de La Vaillante, membre du Team 49 et de l'équipe de France, a décroché l'or à Niort, le 12 juin. Prochaine étape : une qualification pour les JO de Londres. Une compétition que François Sérignat connaît bien. En 2000 à Sydney, il empoche l'or par équipe. Quatre ans plus tard à Athènes, il se pare d'argent, puis de bronze à Pékin, en 2008. À ce jour, le pongiste est 19e joueur mondial et va enchaîner trois tournois en Angleterre, Corée et Argentine afin de gagner des places au classement et valider son ticket pour Londres.

JEAN-PATRICE CAMPION

THIERRY BONNET / ARCHIVES

CYCLISME

DES PISTARDS PROS AU VÉLODROME

Le 6e grand prix de la Ville d'Angers de cyclisme sur piste se tient le samedi 15 octobre. Ce rendez-vous "omnium" regroupe des coureurs professionnels et amateurs de la région qui s'affronteront lors de courses à points et de keirin. Damien Gaudin, Bryan Coquart, Angelo Tulik, trois des meilleurs représentants français de la discipline, sont annoncés.

Vélodrome d'Angers, rue Montesquieu, à partir de 14 h. Entrée : 5 euros.

AGENDA

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

1 Les Ducs démarrent leur saison à domicile face à Chamonix, le 24 septembre.

2 Premiers matchs de l'ABC à Jean-Bouin face à Sorgues et Brest, les 8 et 15 octobre

3 Le SCO reçoit Arles-Avignon le 30 septembre.

4 Dark dog moto tour, le 3 octobre à Angers.

THIERRY BONNET/ARCHIVES

THIERRY BONNET/ARCHIVES

DR

23 et 24 septembre
Basket
Tournoi Pro Stars
salle Jean-Bouin

24 septembre
Hockey sur glace
Angers / Chamonix,
18 h 30, patinoire

25 septembre
Voile
Régate ligue A
9 h - 18 h, lac de Maine

30 septembre
Football
SCO / Arles Avignon
20 h, stade Jean-Bouin

1er octobre
Hockey sur glace
Angers / Grenoble,
18 h 30, patinoire

3 octobre
Dark Dog Moto Tour
9 h - 22 h, place Leclerc

7 octobre
Handbal
Angers-Noyant /
Besançon, 20 h 30,
Jean-Bouin

8 octobre
Basket
ABC / Sorgues, 20 h,
Jean-Bouin

15 octobre
Basket
ABC / Brest, 20 h,
Jean-Bouin

Hockey sur glace
Angers / Gap, 18 h 30,
patinoire

16 octobre
Voile
5 heures multicoques
et sélection régionale
mini J (dériveur)
9 h - 18 h, lac de Maine

21 octobre
Football
SCO / Sedan, 20 h,
Jean-Bouin

22 octobre
Handball
Angers-Noyant / Semur,
20 h 30, Jean-Bouin

Trimarans radiocommandés sur le lac de Maine

NDC VOILE

Dimanche 9 octobre, le club de la NDC voile organise les cinq heures de multicoques radiocommandés. Sur le plan d'eau du lac de Maine vont naviguer des reproductions de bateaux de course au large, guidés à distance depuis la pyramide qui offre une vue d'ensemble du bassin très prisée des participants. Une douzaine de concurrents est attendue.
Centre nautique, à partir de 10 h. Entrée libre.
Renseignements : www.ndcvoileangers.com

RALLYE

200 motos attendues place Leclerc

Une première, le Dark dog moto tour fait étape à Angers, le 3 octobre. Ce rallye routier est ouvert aux meilleurs pilotes professionnels et aux amateurs. La course allie épreuves chronométrées et parcours de liaison dans le plus strict respect du code de la route. En effet, parallèlement à la compétition, l'événement met l'accent sur la prévention routière, notamment en direction des plus jeunes. Pour cela, un village itinérant s'installera place Leclerc, à partir de 10 h. Y seront proposés : pistes de démonstration et d'initiation aux deux-roues motorisés pour les 13-17 ans, rencontres avec des professionnels, expositions, animations, jeux, concerts et accès au paddock des concurrents.

DR

Renseignements : www.moto-tour.com

0 800 49 05 05 > MAIRIE 5 SUR 5

Numéro gratuit depuis un poste fixe pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, désinfection, dératisation, intervention de propreté…

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation,
du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30 ; le samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 40 00

POLICE MUNICIPALE
du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 0 h 30,
02 41 05 40 17

OBJETS TROUVÉS
02 41 05 44 79

BUS www.irigo.fr
02 41 33 64 64

MAISON DU TRAMWAY
12, place Imbach,
lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h à 19 h.
0800 104 204
www.angersloiremetropole.fr/tramway

URGENCES
Pompiers 18
Police secours 17
Samu (urgences vitales) 15
Médecin de garde
(urgences non vitales)
02 41 33 16 33
Samu social (sans-abris) 115
Urgences - CHU
02 41 35 37 12
Maison médicale de garde
02 41 32 54 49
Urgences - Clinique de l'Anjou
02 41 44 70 70
Centre antipoison
02 41 48 21 21
Clinique de la main
02 41 86 86 41
Urgences dentaires (week-end)
02 41 87 22 53
Sécurité Gaz GRDF 24h/24
0800 47 33 33 **numéro vert**
Dépannage ERDF 24h/24
0810 333 049 **numéro azur**
Eau 02 41 05 50 50
Assainissement
02 41 05 51 51

Retrouvez toute l'actualité du tramway sur internet
www.angersloiremetropole.fr/tramway

VIE QUOTIDIENNE
Des lieux où vous trouverez des réponses à vos questions.

Point info famille
Hall de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30,
samedi, de 9 h à 12 h
02 41 05 45 80

Centre d'information jeunesse
5, allée du Haras
(face à la patinoire),
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 13 h à 18 h ;
le mercredi, de 10 h à 18 h ;
le samedi, de 10 h à 12 h
02 41 87 74 47

Pass'âge
plateforme gérontologique
(Clic - agence conseil
personnes âgées et réseau
de santé), 16 bis, av. Jean-XXIII,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
0800 250 800

Centre communal d'action sociale
Esplanade de l'hôtel de ville,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 17 h 30
02 41 05 49 49

Accueil logement
68, rue du Mail,
lundi, de 14 h à 18 h ;
mercredi, de 10 h à 18 h ;
mardi, jeudi et vendredi, de
10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h
02 41 05 50 55

Maison de la justice et du droit
3, boulevard Picasso,
lundi, mardi, mercredi
et vendredi, de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
le jeudi, de 13 h à 20 h
02 41 45 34 00

Maison départementale des personnes handicapées
35, rue du Château-d'Orgemont,
du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
0800 49 00 49

ENVIRONNEMENT/SANTÉ PUBLIQUE

Environnement et cadre de vie
Bruit, insalubrité, pollution…
02 41 05 44 18

Vaccinations
02 41 05 44 30

Point d'accueil santé solidarités (Pass)
5, rue de Crimée
02 41 88 87 40

Douches municipales
2, rue Léon-Jouhaux
02 41 20 30 84

Qualité de l'eau
02 41 79 73 90

Déchets et collectes sélectives
numéro vert
0800 41 88 00

Déchèteries d'Angers Loire Métropole et recyclerie d'Emmaüs
du lundi au vendredi, de 8 h 30
à 12 h et de 14 h à 18 h ;
le samedi, de 8 h 30 à 18 h ;
le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.
Fermées les jours fériés.

Pharmacies de garde
Les nuits, dimanches et jours fériés.
32 37 0,34 € la minute, prix d'un appel local à partir d'un poste fixe.

ASSISTANCE ET ÉCOUTE

ALCOOL
Centre d'alcoologie
02 41 44 08 72
Alcooliques anonymes
02 41 48 49 48
Vie libre 02 41 86 07 22
Alcool assistance 49
02 41 32 79 17

DROGUE
Drogues info service
(numéro vert) 0800 23 13 13
Consultation parents/jeunes
Centre d'accueil 144
02 41 47 47 37

JEUNESSE
Maison des adolescents
02 41 80 76 62

MALTRAITANCE
Allo enfance maltraitée
24h/24, gratuit 119
ALMA Anjou (maltraitance personnes âgées et handicapées) 02 41 44 91 48
SOS femmes 02 41 87 97 22
Violences conjugales
39 19 (prix d'un appel local)

MÉDIATION ET AIDE AUX VICTIMES
Halde discriminations
08 1000 5000
Médiation familiale et conjugale (CAF)
02 41 81 14 17
Médiation 49
02 41 68 49 00
Adavem 49
02 41 20 51 26
Aavas (aide aux victimes d'abus sexuels) 02 41 36 02 07
Anvac (aide aux victimes d'accidents) 02 41 93 03 13

SEXUALITÉ
Planning familial 02 41 88 70 73
Info contraception et IVG
0800 834 321

SIDA
Sida info service
0 800 840 800 (numéro vert)
Aides 02 41 88 76 00
Centre de dépistage
02 41 35 41 13

MAL-ÊTRE DÉTRESSE
Sos amitié (24h/24)
02 41 86 98 98

TABAC
Tabac info service 0,15 €/mn
39 89

Retrouvez toute l'actualité sur internet : www.angers.fr

angers loire métropole
communauté d'agglomération

le tramway est silencieux
il lui faut au moins 20m pour s'arrêter
avant de traverser
soyons vigilants

Agence de financement des infrastructures de transport de France
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Région PAYS DE LA LOIRE
irigo

Création : Studio Nesoda / Impression N. Piot